

★

★

TERRITOIRES EN RÉSISTANCE
MONTAGNE LIMOUSINE, NOTRE-DAME-
DES-LANDES, ARDENNES, PICARDIE

EUROPE : LES ENJEUX DE L'EURO

RESISTANCES AU NUMÉRIQUE
À L'ÉCOLE – À SAN FRANCISCO

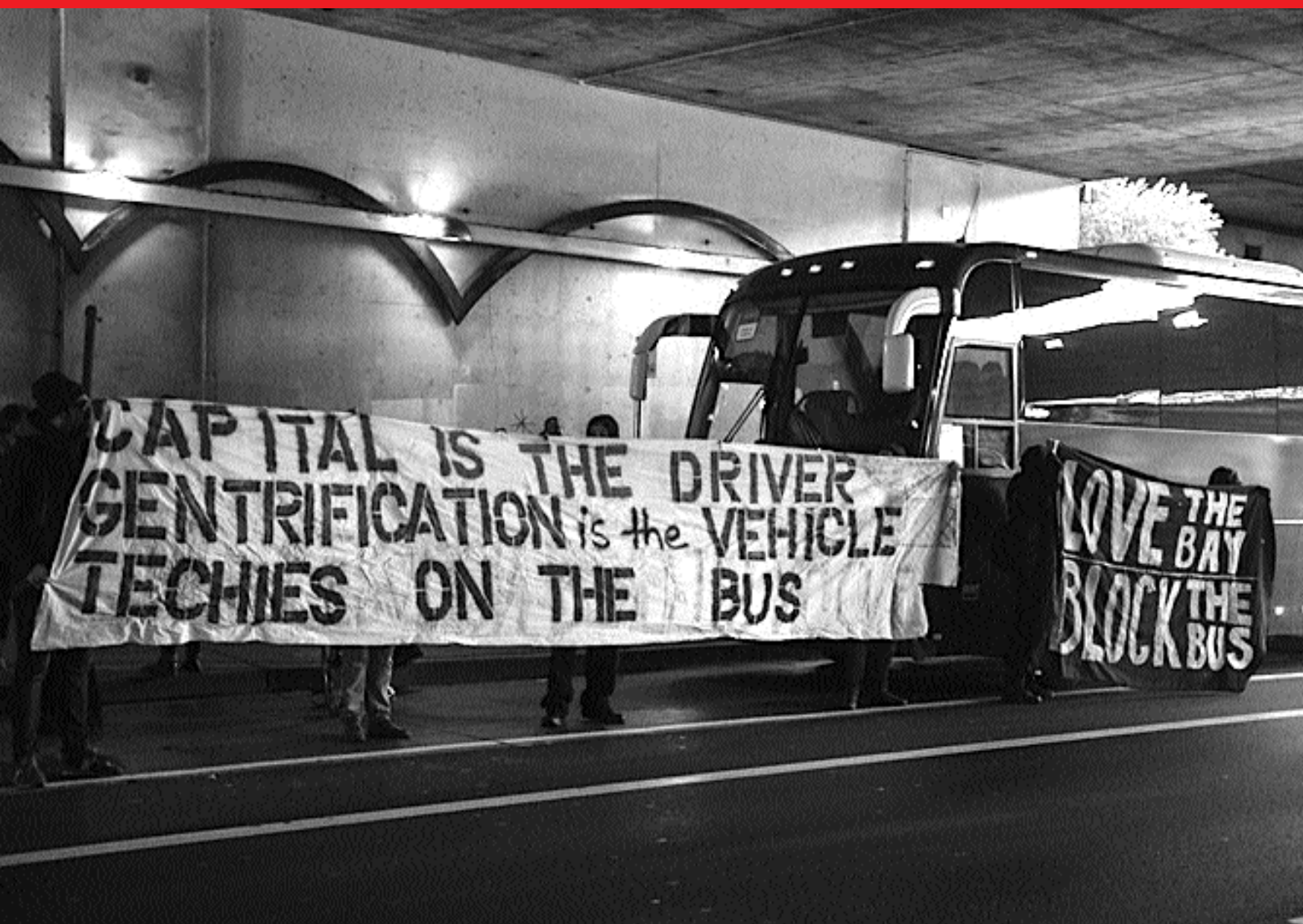
MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 240

MAI 2014

3€

Bloquons le capital



Le capital est le conducteur

L'embourgeoisement est le véhicule

Les techniciens sont dans le bus

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- ☐ 10 numéros + hors séries 30 euros
- ☐ Sans les hors séries 25 euros
- ☐ Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- ☐ En soutien + de 30 euros
- ☐ À l'essai (3 numéros) 5 euros
- ☐ Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P. 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro
a été préparé à
Limoges

La
commission
journal de
mai aura lieu
dans
l'Yonne

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

ocl-caen@orange.fr

AUVERGNE
ocl-Moulin@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o égégore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

SOMMAIRE



ÉDITO PAGES 3

TERRITOIRES

PAGE 4 Limousin : plate-forme de la Montagne limousine

PAGE 7 Le communisme rural limousin

PAGE 8 Ardennes : Désenclavement et grands projets inutiles

PAGE 10 Notre-Dame-des-Landes : l'Etat patine !

PAGE 13 Somme : Que devient le projet des 1000 vaches

SOCIAL

PAGE 14 De la paupérisation en milieu étudiant

PAGE 16 Une AG des hôpitaux à Caen

PAGE 17 Contre les propriétaires et le capital, guerre sans merci !

RACISME

PAGE 18 A quoi sert Dieudonné ?

BIG BROTHER PAGES 20, 21

ECONOMIE

PAGE 22 Euro, quelques éléments d'explication

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES PAGE 24

INTERNATIONAL

PAGE 25 Bus de classes à San Francisco (Fuck off google !)

L'ENFER TECHNOLOGIQUE

PAGES 27 Le tout numérique à l'école, ipads et ipocrisie

RENCONTRES LIBERTAIRES ÉTÉ 2014 PAGES 29

NOTRE MÉMOIRE

PAGES 30 La grande boucherie : les fusillés pour l'exemple

NOUVEAUTÉS ÉDITIONS AGRATIE PAGES 32

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
mai 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

CE N'EST PAS EN « SORTANT LES SORTANTS » QU'ON SORTIRA DU SYSTÈME !

Même si l'action politique que nous menons ne passe pas par les urnes, il est nécessaire de s'intéresser aux résultats des élections pour mesurer l'évolution des rapports de force dans la société française. Et c'est particulièrement nécessaire lorsque se produisent des basculements comme celui des dernières municipales.

Comment comprendre l'ampleur de la défaite subie par le pouvoir dit « de gauche » quasiment monopolisé par le parti socialiste ? L'explication dominante de cette claque est celle de l'expression d'un « vote sanction » contre François Hollande et son gouvernement. Même si nous-mêmes n'attendions rien de bon des socialistes au pouvoir (ils ont été assez souvent à la manœuvre), nous pouvons comprendre que des personnes qui ont subi la politique de Chirac et Sarkozy aient mis quelques espoirs dans un PS qui leur promettait une politique plus sociale. Et nous comprenons l'ampleur de leur déception. C'est certainement un point important, mais il permet aussi de relativiser certaines pertes. Une partie des grandes villes prises aujourd'hui par la droite après deux ans de déception vis à vis du pouvoir socialiste n'avaient été conquises par le PS et ses alliés qu'en 2008 lors d'un « vote sanction » après un an de pouvoir sarkozyste. C'est le cas par exemple de Toulouse, Reims ou Roanne.

Evidemment, François Hollande a beaucoup déçu son électorat et ne dispose plus que du soutien de moins de 20 % des sondés. Ce discrédit de la gauche au pouvoir sur le plan national a fragilisé les candidats socialistes locaux. Les candidats UMP ou FN ont vivement stigmatisé les « candidats de François Hollande ». On a vu fleurir des affichettes du style « Hollande coupable – Untel complice ». Les sortants socialistes ont également été critiqués sur leur gauche et ont parfois trouvé sur leur chemin des listes dissidentes de diverses configurations (Front de gauche, divers gauche, écolos...), en rupture en tout cas avec la politique d'union avec le PS. Par contre, il est très difficile de mesurer dans quelles proportions l'électorat de gauche déçu du PS et de ses alliés s'est abstenu, s'est décalé vers ceux se présentant comme une alternative à gauche du PS, ou a carrément basculé à droite ou à l'extrême-droite. En tout cas, le nombre de basculements de villes importantes du PS vers ces autres candidats de gauche est très limité : Grenoble en est un cas très clair, mais Montpellier est plus douteux, l' élu « dissident » étant adjoint sortant. En Haute-Vienne, il y a plusieurs cas de petites villes (Ambazac, Rilhac-Rancon) prises au PS par le Front de Gauche ou de villages conquis par des « divers gauche » citoyennistes. A l'échelon national, cela reste limité, d'autant plus que cette gauche-là a également perdu certains bastions (Bobigny étant un des cas les plus représentatifs).

Cependant les électeurs ont également souvent déclaré voter avec des considérations « locales ». Des électeurs peuvent reprocher aux maires sortants de ne pas répondre aux besoins en situation de crise économique : dynamiser leur ville, créer des emplois, améliorer le quotidien de leurs concitoyens. Il peut leur être reproché aussi de s'engager dans des projets servant des intérêts particuliers plutôt que ceux du plus grand nombre. A Limoges, par exemple, la création d'un centre commercial « Family Village » dans une zone périphérique alors que le petit commerce au centre ville périclité à certainement joué dans le report d'un électorat modéré vers les centristes au premier tour et vers la liste d'union UMP-centristes au second tour. Les dépenses somptuaires engagées pour un gigantesque « centre aquatique » alors

que les équipements des quartiers se dégradent ont certainement pesé sur les bulletins de vote. A Niort également, c'est le bilan et la personnalité de la sortante qui ont pu décevoir une partie de son électorat.

Nous ne pleurerons pas sur les déboires du PS et des ses élus. Nous pouvons même nous réjouir qu'ils fassent de moins en moins illusion. Par contre, le point qui peut nous inquiéter beaucoup plus, c'est la remontée du Front National. Bien sûr, on peut considérer que le nombre de listes FN et le nombre de villes gagnées est à peine supérieur à celui de 1995. On peut voir cette poussée de fièvre comme passagère et devant retomber dans trois ans lorsque la droite reviendra au pouvoir. Il n'en reste pas moins que c'est de plus en plus auprès des travailleurs précarisés (et même d'origine immigrée) que ces idées nauséabondes trouvent un écho. Si la gauche de pouvoir déçoit évidemment les populations les plus victimes des évolutions du capitalisme, la gauche au discours plus radical ne parvient plus à toucher et encadrer ces populations comme le faisait jadis le PC et ses structures satellites. Le FN profite des places vides et de l'absence de perspectives offertes à une grande partie de la population. Il manque encore souvent de militants ayant des capacités d'organisation, ce qui freine son développement local et fait qu'il profite surtout des élections ayant moins un enjeu de gouvernance qu'un enjeu d'expression de « ras-le-bol ». De ce point de vue, aux européennes qui arrivent, il risque de faire un tabac...

Après la défaite des municipales, Hollande ne pouvait rester sur sa ligne sociale-démocrate mi-chèvre - mi-chou, sans réagir. Il aurait pu infléchir sa ligne légèrement sur la gauche du PS et regagner les bonnes grâces des Verts et du Front de gauche. Il a choisi au contraire de faire un pas à droite et de continuer à s'enfoncer dans le social-libéralisme. Manuel Valls sera-t-il le Tony Blair français ? Il n'en aurait sans doute pas les moyens avec le seul soutien de la majorité du PS. Par contre, on entend aujourd'hui que le « plan d'économies de 50 milliards » pourrait passer avec le soutien d'une partie du centre, voire de la droite.

Si ce pari de Hollande et Valls réussit, il faut s'attendre à une plus grande soumission aux diktats des patrons des grandes firmes et des technocrates des instances internationales et européennes, et par conséquent à une aggravation des conditions de vie pour une grande partie de la population. L'auto-destruction de la social-démocratie par sa dissolution dans le libéralisme pourrait apparaître comme une chance pour construire des alternatives, mais cela n'a pas été le cas dans les pays voisins de la France. En effet, il se trouve toujours des forces à gauche pour tenter de reconstruire des partis se proposant de faire une politique de gauche tout en restant dans le cadre du système capitaliste et de la démocratie représentative.

C'est donc à l'extérieur de ce système seulement, lors de luttes d'entreprises, lors de luttes contre les grands projets inutiles, lors de construction d'alternatives sur des territoires, lors de luttes sur des enjeux de liberté, que nous pouvons développer de véritables alternatives. Vous trouverez de nombreux exemples de ces résistances dans ce numéro de *Courant Alternatif*. Ces luttes sont essentielles pour construire, débattre et redonner des perspectives face à la désespérance engendrée par le capitalisme et ses « crises » ainsi que par les manœuvres des politiciens de tous bords.

En Limousin, 26 avril 2014

Plate-forme commune de la Montagne limousine

La puissance du Nous

Depuis plusieurs mois, sur le Plateau de Millevaches, au centre géographique du Limousin, des rencontres, des réunions de travail, des discussions collectives ont abouti à la rédaction d'un texte intitulé : « Propositions pour une plate-forme commune de la Montagne limousine » (1). Ce texte est signé par des habitants ainsi que par des élus de quatorze communes de ce territoire.

Cette prise de parole commune était sans doute latente depuis un bon moment mais c'est la perspective des élections municipales qui a enclenché la dynamique. Trois listes se sont explicitement revendiquées de ce texte (La Villedieu, St Martin Château et Eymoutiers). Alors est-ce une tentative de plus de revitaliser des institutions à partir du paradigme quelque peu épuisé de la démocratie participative, coqueluche du courant citoyeniste ? Est-ce une tentative de mise en place de contre pouvoirs pour faire pression sur ces mêmes institutions et les amener à entendre d'autres voix, à prendre en compte d'autres points de vue que ceux habituellement débattus par les décideurs ? Sans doute peut-on y trouver de cela. Mais ce texte va beaucoup plus

loin d'une part par sa mise en cause profonde des institutions existantes, ceci en s'appuyant d'une part sur l'histoire populaire de ce territoire et la richesse d'expériences concrètes qui s'y vivent et s'y développent et d'autre part à travers la dynamique qui le porte, qui lui donne vie, qui fait dialoguer ensemble trois générations militantes, en toute bienveillance et qui fait émerger de manière latente, ce qui était patent, un territoire en lutte en opposition aux logiques étatiques et économiques qui entendent cadrer et borner le devenir du Plateau de Millevaches.

Nous n'habitons pas ce territoire mais nous nous y rendons régulièrement depuis plusieurs années. Nous nous sommes impliqués à plusieurs reprises dans des initiatives qui ont travaillé à leur manière l'imaginaire du Plateau, notamment avec Armand Gatti ou encore lors de l'organisation des Nuits du 4 août, les 4, 5 et 6 août 2011. Mais du fait de l'éloignement géographique, nous n'avons pas participé aux différentes réunions ou groupes de travail qui ont élaboré cette plate-forme. Nous connaissons cependant un certain nombre de ses protagonistes. C'est à partir de cela que nous allons en parler.

Début avril, juste après le second tour des élections, nous nous sommes rendus sur le Plateau de Millevaches. Nous y avons rencontré des personnes, nous avons beaucoup écouté. Nous avons rapporté pas mal de matériel qui circule sur cet espace : des textes, des journaux, des enregistrements d'émission de radio. Les discussions ont été parfois formelles (situations spécifiques d'entretien), parfois informelles. C'est à partir de ces éléments que nous avons construit cet article, du moins pour sa partie factuelle.

Quelle est la genèse sociale de ce texte ?

Le point de départ de ce regroupement paraît assez anodin : un débat public, à Gentioux, en décembre dernier, avec le maire du Chefresne dans la Manche sur une expérience de démocratie locale aux objectifs somme toute assez limités. Une centaine de personnes assistaient à ce débat qui leur a donné envie de poursuivre la réflexion, notamment parce qu'il faisait écho à une expérience récente, à Tarnac, où une mobilisation contre la fermeture de l'école, sous la forme de la tenue d'une assemblée populaire, réunie sur la place

centrale du bourg, avait fait reculer l'ancienne municipalité. Daniel Denevert, l'un des rédacteurs de la plate-forme, explique que ce débat avec le maire du Chefresne a suscité tout un questionnement en écho avec la situation locale : qu'est-ce qui peut être fait de cette idée ? Comment reprendre du pouvoir au raz du sol ? Dans cette optique, certains ont proposé de se retrouver et une nouvelle réunion a été organisée un mois plus tard, en janvier dernier, à La Villedieu, toujours sur le mode de la circulation des mails et du bouche à oreille pour faire circuler l'information. Là aussi, beaucoup de monde. La salle des fêtes qui, il est vrai, n'est pas très grande, était « bourrée » selon le témoignage d'un participant. Trois propositions pratiques ont émergé de la discussion : l'organisation d'états généraux du Plateau, imaginés à la fois comme un espace de débats, de partage d'expériences et de fêtes, continuer à travailler autour de questions qui sont vitales du point de vue des habitants, comme l'eau et l'énergie à la suite de ce qui a été produit sur le bois et la forêt (2) et rédiger une première approche de la vision du territoire défendue par celles et ceux qui se retrouvent dans cette dynamique, associée à un ensemble de propositions qui découlent de celle-ci. C'est ce troisième point qui a débouché sur la rédaction de la plate-forme. Mais un groupe de travail a été constitué par rapport à chaque proposition pratique. D'une manière certaine, la perspective habituelle a été décalée sur un terrain où ce sont toujours d'autres qui prétendent incarner l'intérêt général. Ce ne sont pas des institutions ou des partis politiques qui pensent le territoire par rapport à leur population (et à sa place) mais bien des habitants qui pensent leur devenir par rapport à leur espace et à leurs désirs et qui établissent leur propre ordre du jour. Et pour affirmer cela, il a été choisi de sortir la plate-forme avant les élections municipales, d'autant plus que parmi les participants à ce processus, il y a un certain nombre d'élus locaux de la Montagne limousine qui avaient envie d'en faire usage aussi pour politiser le débat public.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées dans ce groupe de travail. Après un va et vient, avec du temps laissé pour la délibération, il en est sorti le texte qui a été proposé à l'assemblée plénière qui s'était constituée après La Villedieu. Là, celui-ci a été adopté et quelques dissensions sont apparues que Daniel Denevert interprète comme l'expression de refus du politique, chez

1. Le texte de la plate forme est disponible sur le site : <http://monplateau.pagesperso-orange.fr/image-sactu/plateforme.pdf>

2. Rapport sur l'état de nos forêts et leurs devenir possibles, par des habitants du plateau de Millevaches – novembre 2013, téléchargeable sur le site : <http://aupresdemonarbre.noblogs.org/files/2013/11/BrochureForetTelechargement.pdf>

Annonce de débats sur un panneau d'affichage devant la salle des fêtes de Faux la Montagne

PREMIÈRES MESURES RÉVOLUTIONNAIRES

le 21 MARS à 18 heures

à la salle des fêtes de FAUX-LA-MONTAGNE



une minorité, notamment sur les questions de l'analyse de la colonisation, de la métropolisation et des rapports entre campagne et ville. Le texte est alors tiré à 2000 exemplaires et circule de la main à la main mais aussi sur différentes listes internet. En mars dernier, la plate-forme est présentée à la presse, en présence d'une centaine de personnes, à Faux la Montagne. Des candidats aux élections s'en revendiquant s'expriment aussi à cette occasion. Mais il est aussi dit que les choses ne vont pas s'arrêter avec les élections et la tenue d'une nouvelle assemblée générale est actée pour la fin du mois d'avril.

Très schématiquement (c'est certainement et heureusement plus compliqué que cela) mais on peut dire qu'il y a eu la rencontre entre des personnes venant d'un courant plus alternatif qui se sont inscrits, dans des démarches, des projets de développement local, dans le cadre d'une économie dite solidaire, avec une réflexion profonde sur le travail, sur la production, avec un projet de vie globale et une trentaine d'années d'expérience sur ce territoire creusois et qui, d'une certaine manière, sont peut être rencontrés des limites par rapport à leur démarche et qui passent sur un nouveau plateau (si l'on peut dire), ce qu'on peut appeler une radicalisation, au sens étymologique du terme et d'autres personnes, arrivées pour certaines d'entre elles plus récemment, et porteuses d'un discours politique plus radical au départ mais qui se sont confrontées aussi à un territoire concret, avec des « vrais » gens, sans pour cela cacher ce qu'ils sont, et ceci sous la bienveillance de vieux communistes locaux (3).

Que dit cette plate-forme commune ?

Le texte énonce en préambule un constat : « Nous vivons un rare divorce entre le territoire vécu et l'édifice institutionnel. » Sont visés les nouvelles communautés de commune imposées par l'Etat, regroupement beaucoup plus vaste qui a provoqué notamment la dissolution de la Communauté des communes du Plateau de Gentioux (Faux la Montagne, Gentioux, Peyrelevade, La Villedieu et Fesnier un espace important par rapport à cette initiative). Le Parc naturel régional de Millevaches (PNR) est lui aussi critiqué pour ses compromis et son manque d'ambition. De là l'idée induite qu'à partir de l'espace vécu, on peut faire de la politique, s'auto-organiser, partager des expériences et faire exister des solidarités sous d'autres formes que celles imposées par l'Etat et ses institutions. Les auteurs de la plate-forme livrent au débat collectif les propositions qui peuvent être portées lors des élections municipales mais qui

« n'ont pas vocation à s'oublier aussitôt les urnes et les isolements remisés ».

Cette plate-forme est organisée autour de six thèses associées pour chacune d'entre elles à des propositions qui sont des pistes concrètes pour poursuivre la dynamique. Elle part de la tradition d'ouverture sur le reste du monde de ce territoire. « La Montagne limousine a toujours été un territoire ouvert sur les Hommes et les idées, explique Michel Lulek (4), co-fondateur d'Ambiance Bois et habitant du Plateau depuis les années 1980 (5). Il suffit pour s'en rendre compte de lire quelques histoires du coin. Il y a toujours eu des gens qui sont venus, qui sont partis, qui sont revenus, souvent avec des idées plutôt de gauche, plutôt révolutionnaires, plutôt critiques. Ça a connoté ce territoire. »

Cette référence à l'histoire du Plateau de Millevaches est présente dans toutes les thèses de la plate-forme que ça soit dans le rappel de la tradition d'ouverture mais aussi dans la dénonciation de la réalité coloniale, dans l'affirmation d'une autre idée de la richesse, dans la volonté affirmée de vouloir que le territoire se repeuple. Cette démarche s'inscrit profondément dans l'histoire d'un territoire dont elle ne fait pas table rase du passé. C'est aussi un positionnement qui affirme que cette histoire n'est pas neutre. Mais c'est également une manière de répondre aux attaques qui se multiplient par rumeurs interposées et qui opposent les « néos » aux « autochtones », en rappelant que toute l'histoire du Plateau est traversée depuis 150 ans par les migrations et l'émigration qui sont constitutives de son histoire. Aussi, du point de vue de l'histoire, on ne sait plus trop bien qui sont les « néos » et qui sont les « primos ». C'est aussi rappeler que ce sont les politiques clientélistes ou technocratiques qui ont provoqué le « désert » actuel et pas que sur le Plateau de Millevaches.

Mais cette lutte est bien centrée sur la vision de l'espace où l'on vit et les contradictions de classe qui en sont constitutives. Et là aussi la référence à l'histoire est intéressante. Elle permet de faire ressortir des éléments qui constituent ce territoire, en dehors des découpages administratifs, autour de la défense des communes, un mot qui a la même racine que commune et que communisme. Ainsi figure dans le texte, la référence à l'arban qui renvoie à un travail collectif de terres communales, pour le bien de celles et ceux qui y vivaient, au niveau des villages (appellation des hameaux, en Limousin) et qui sont la trame constitutives des communes, du moins sur cet espace là et de leur structuration actuelle par l'Etat. Le texte de la plate-forme en s'appuyant à la fois sur l'histoire mais aussi sur sa propre vision de l'espace vécu réactive la prophétie initiale de la commune,

Symbole du statut colonial : entre Meymac et Ey-moutiers, un camion grumier : le bois produit sur le Plateau est acheminé pour être valorisé par d'autres.

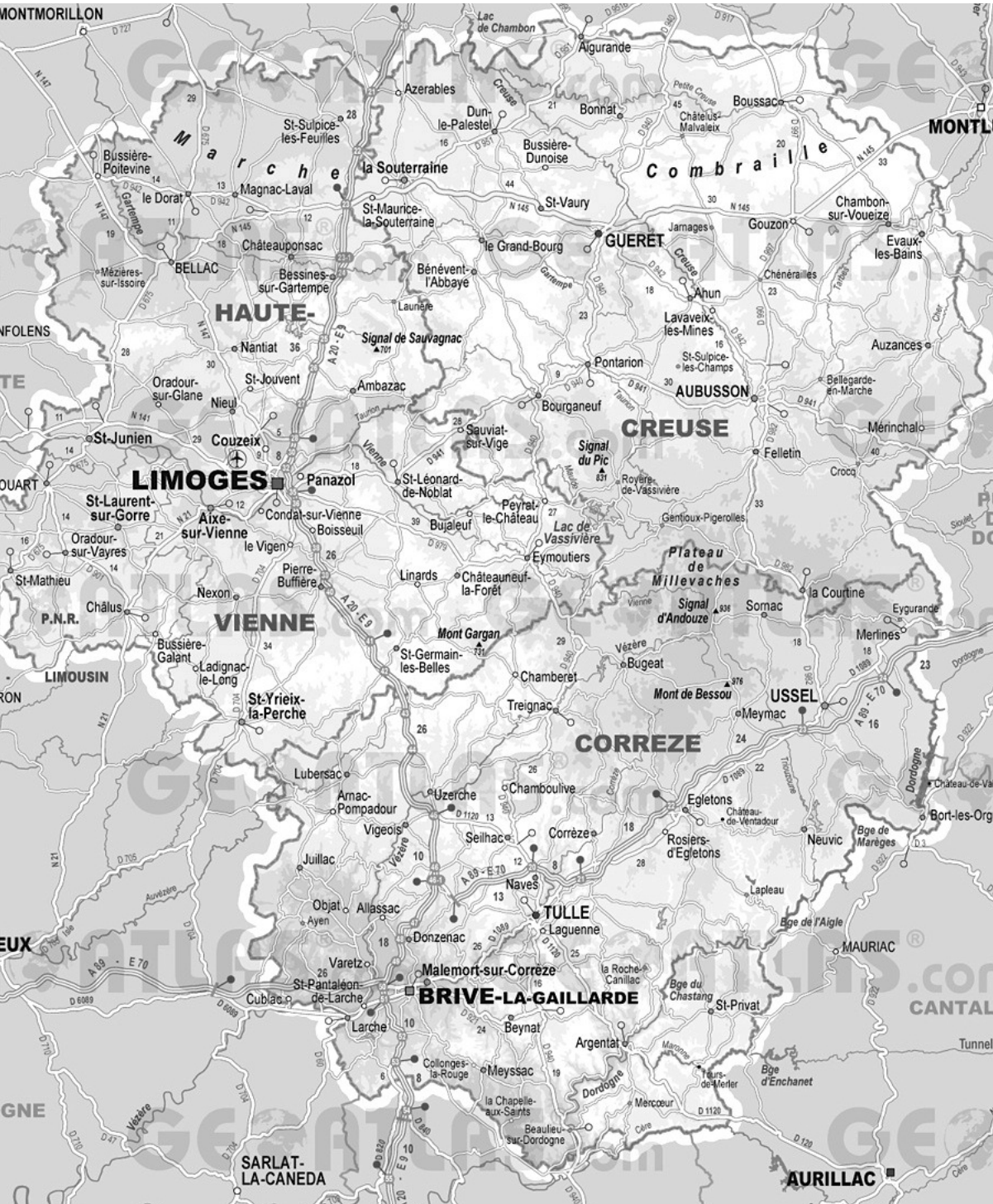


celle des communes et des solidarités qui ont été cassées par le capitalisme, la force de travail et les matières premières qu'il est venu y puiser. Et c'est aussi sur cet espace que le conflit de classe se structure. Et là ça nous renvoie à Henri Lefebvre quand il dit : « La production permanente de l'espace ne part jamais de rien, d'une table rase. Toujours, selon Lefebvre : « Un nouveau mode de production, une nouvelle société, s'approprie, c'est-à-dire organise à ses fins l'espace préexistant, modelé auparavant. Les classes sociales s'y investissent différemment, selon leur place hiérarchique au sein de la société, dans ces espaces occupés (...) C'est de cette manière que l'organisation de l'espace centralisée et concentrée sert également le pouvoir politique et la production matérielle. Mais sans cesse : « l'espace abstrait, support de la production et de la reproduction, crée en même temps les illusions d'une fausse conscience ». Il est donc chaque fois nécessaire de « critiquer les idéologies de la spatialité, les découpages et les représentations de l'espace », d'autant plus que « toutes les idéologies ne se donnent pas comme telles, mais abusivement comme savoir ». On rejoint là aussi la thèse qui propose de « se défaire du statut colonial », du pillage des ressources du Plateau qui spolie ses habitants, et d'un Etat planificateur qui construit et représente leurs besoins (Insee, Datar...), tout en découpant le territoire à sa guise pour en faire un lieu gouvernable en niant la dimension vernaculaire, celle de cet espace sensible où se nouent les relations de solidarité dans les vécus faits de multitudes de relations humaines, ce que René Lourau désigne comme la « courbure de la politique instituée » : « Tout ce qui limite, freine, interdit, canalise, toutes les puissances de mort, soit le rationnel. Ce qui résiste à ces puissances est taxé de poésie, d'irresponsabilité, de folie. Le pouvoir au sens plein du terme étant ce qui objective, ce qui institutionnalise les « bonnes » représentations, tout ce qui résiste à l'objectivation, qui refuse d'être objectivé et d'objectiver les autres, est menacé d'ex-

3. Cette différence d'approche est très sensible à la lecture des dernières livraisons de deux journaux du Plateau, IPNS (Journal d'information et de débat du Plateau de Millevaches) de mars 2014 qui se décline cette fois ci comme Incapacités polluent nos suffrages et le Communard (un peu de cassis et beaucoup de rouge) du Printemps 2014

4. Propos entendu sur Radio Vassivière lors d'une émission consacrée à la plate forme.

5. Ambiance Bois est une société anonyme à participation ouvrière qui emploie une vingtaine de personnes à Faux la Montagne. Tous les salaires sont égaux et le PDG est tiré au sort tous les deux ans parmi les volontaires. Pour en savoir plus sur cette expérience : Michel LULEK, Scions... Travaillait autrement ? Ambiance Bois, l'aventure d'un collectif autogéré, préface de Serge Latouche, Editions du REPAS, 2003.



et autres décideurs et à partir des situations créées, se lier avec d'autres situations, dans d'autres lieux. Ce texte est politique. Il s'oppose à la police, dans le sens que donne Jacques Rancière à ce mot : « Ensemble de processus par lesquels s'opèrent l'agrégation et le consentement des collectivités, l'organisation des pouvoirs, la distribution des places et fonctions, les systèmes de légitimation de cette distribution (8). Pour Rancière, la police veut que chacun reste à sa place alors que l'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou change la destination de ce lieu. Les acteurs en place « instituent un autre ordre, un autre partage du sensible en se constituant non comme des guerriers égaux à d'autres guerriers, mais comme des êtres parlant partageant les mêmes propriétés que ceux qui les nient » (9).

Le devenir de la plate-forme

« La plate-forme est une étape, dit Thierry Letellier, le maire de La Villedieu, qui s'inscrit dans un long processus qui va continuer avec d'autres groupes de travail, d'autres assemblées. Ça vient de loin et ça ira loin. » (10) Et Michel Lulek ajoute : « On essaye de s'organiser autrement – de manière empirique – d'abord avec cette plate-forme et ensuite avec ce qui suivra, sans savoir jusqu'où on peut aller. Tout cela est discutable, débattable. La plate-forme n'est pas pensée comme une vérité figée dans le marbre. C'est une proposition. Elle peut être transformée, complétée, améliorée. C'est une base pour dire : cette vision du territoire est plutôt la notre. » (11). En attendant de nouvelles assemblées générales sont prévues. Et les moyens de discussions et de débats ne manquent pas sur le Plateau de Millevaches avec les journaux IPNS, Le Communard et Creuse Citron, Radio Vassivière, les cinés club, quelques cafés, les multiples fêtes et sans doute aussi toutes les rencontres formelles ou informelles.

Christophe, 25 avril 2014

pulsion » (6). Et par rapport à la domination du centre sur les périphéries, constitutive du statut colonial, cette citation sensible de Lourau donne aussi du sens au positionnement de la plate-forme : « A la périphérie, on ressent plus fortement qu'ailleurs la puissance du centre en tant qu'il projette son rayon à huit cent kilomètres aussi aisément qu'à cinquante. On y éprouve, en revanche, l'impression de contrainte, d'arbitraire ou d'absurdité que provoque l'écart géographique, économique, culturel entre le « Nord » (traduction habituelle du Centre) et le coin de l'Occitanie où l'on est né, où l'on a passé son enfance, une partie de sa jeunesse parfois, avant que la nécessité de trouver du travail n'oblige (...) [à aller ailleurs] ». Et de ce point de vue, il n'y a plus un affrontement entre les « néos » d'un côté et les « autochtones » de l'autre mais une ligne de partage entre ceux qui aspirent à s'autogouverner le plus possible, à faire vivre des solidarités et ceux qui défendent une autre vision du territoire, et qui a abouti à la situation actuelle, qui en vivent, qui en profitent que ça soit

quelques caciques de partis politiques, des notables mais aussi, certains agriculteurs qui ont pu s'agrandir grâce à l'exode rural et se mettre en conformité avec l'industrie agroalimentaire et certainement une bourgeoisie compradore, celle qui peut commercer avec des multinationales comme International Paper qui exploite une papeterie à l'autre bout du Limousin, à côté de St Junien ou encore vendre de la production forestière destinée à des entreprises chinoises ou à des entreprises de production d'énergie implantées dans des villes plus importantes. Aspirations à l'autonomie d'un côté, défense de l'hétéronomie, de l'autre. C'est aussi à partir de ce positionnement que le territoire en lutte de la Montagne limousine peut se lier avec d'autres territoires en lutte, rencontrer d'autres complexités.

Il n'est pas annoncé dans le texte de la plate-forme le projet de s'emparer d'un quelconque Palais d'hiver. Il est par contre implicitement affirmé la volonté de se dégager de l'emprise des palais divers, ceux où siègent les planificateurs

6 Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Anthropos, 2000, 4^{ème} édition.

7 René Lourau, *L'Etat inconscient*, Minuit, 1978

8 Jacques Rancière, *La méfiance*, Galilée, 1995

9 Jacques Rancière, *ib*

10 *Propos entendu sur Radio Vassivière lors d'une émission consacrée à la plate forme.*

11 *Propos entendu sur Radio Vassivière lors d'une émission consacrée à la plate forme.*

Le communisme rural limousin

« Une des expressions politiques les plus singulières de ce territoire, dans le siècle passé, s'est nommé « communisme rural ». Ce n'était pas un communisme de caserne, un communisme d'Etat : c'était un communisme qui plaçait au cœur de tout la question pratique de l'usage, de l'entraide, du partage. Les communaux, les sectionaux, l'arban avaient présidé à sa naissance comme à sa vitalité. (...) Il se pourrait bien que ce soit dans cette tradition limousine que nous trouvions la forme et la qualité de vie que tant de gens recherchent »

(Plate forme commune de la Montagne limousine).

Le communisme, en tant qu'expression politique, s'est développé très vite, dès le début des années 1920, sur le territoire de la Montagne limousine, surtout dans sa partie corrézienne. Quelques décennies auparavant, comme région migrante, la répression de la Commune de 1871, y avait été vécue comme un drame effroyable. Des communards s'étaient cachés dans les bois notamment du sud de la Haute Vienne. De nombreux habitants adhéraient à l'idée d'une république démocratique et sociale autour des principes d'égalitarisme et de justice sociale. Mais la guerre de 1914 a créé un ressentiment profond envers la république et les socialistes qui pourtant en Haute Vienne avaient exprimé des réserves sur la poursuite du conflit, dès 1915. Ce ressentiment a pu amener des paysans au communisme, sur fond de pacifisme. L'historien Dominique Danthieux explique que le communisme s'est développé en Limousin dans une région (la Montagne limousine) où l'influence des gros propriétaires était modeste. La lutte des classes se serait ainsi exprimée non dans les rapports de production mais dans l'anticléricalisme et le sentiment anti aristocratique et anti bourgeois. Dans les contes véhiculés par la culture paysanne, le bourgeois apparaît comme le seigneur qui prive le paysan de nourriture, lui vend du blé à prix d'or ou pratique l'usure. Il y a un dicton populaire qui exprime bien cet état d'esprit : « Si sabetz pas de que votar, damandetz conseil au borges e votetz lo contrari ! » (Si vous ne savez pas quoi voter, demandez conseil au bourgeois et votez le contraire !). Le pacifisme de ces paysans ne les fera pas pour autant renoncer à la lutte armée, pendant l'occupation. Le communisme rural a été le terreau sur lequel s'est appuyé Guingouin pour construire son maquis.

Dès 1920, les paysans de la Montagne limousine se sont organisés dans le Syndicat des travailleurs de la terre de la Corrèze, autour du mot d'ordre : « La terre à ceux qui la travaillent », sous l'impulsion de Marius Vazeille (3000 adhérents en

1925). Mais Marius Vazeille a été marginalisé, au sein du PCF dont les dirigeants se méfiaient de ces syndicats semi autonomes. Le mensuel Le Paysan travailleur, édité à Meymac dut ainsi fusionner avec l'hebdomadaire agricole du PC, La voix paysanne (Laird Boswell, Le communisme rural en France, Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939, PULIM, 2006, p 239).

« Le communisme rural est un phénomène social et politique novateur qui, au sortir de la guerre, sera accueilli avec tout l'espoir d'une société rurale lourdement touchée par « l'impôt du sang », désorientée par la perte de crédibilité des anciens notables, les radicaux surtout, et fascinée par le mirage de la révolution russe. La Grande Guerre, bien plus que le congrès de Tours (1920), est l'élément fondateur d'un parti qui fera de la lutte contre la guerre l'une de ses revendications clés dans les campagnes.

Mais c'est aussi sur le terrain de la sociabilité que le communisme s'est développé. Reste un élément, et non des moindres, qui a joué un rôle dans la construction du communisme : la sociabilité. La capacité à reconstruire et à réinventer des réseaux de sociabilité et de culture villageoises là où ils avaient péri est au cœur de l'enracinement du communisme rural dans la durée. Les réunions de cellule sont l'occasion non seulement de parler politique mais aussi de boire un verre, jouer aux cartes, échanger des nouvelles. Les militants se chargent aussi de tous les bals – rouges, populaires et de conscrits – où l'on danse la bourrée ; ils organisent aussi les Noël rouges et les séances de cinéma. Organisant fêtes prolétariennes et fêtes touristiques, les communistes cherchent à revivifier folklore et traditions régionales, ils chantent la langue d'oc et le patois limousin. »

« Mais la sociabilité villageoise limousine est faible, minée à la fois par les migrations, temporaires ou permanentes, et par les pertes humaines de la Grande Guerre. La veillée est en déclin, les foires sont moins importantes et, dans de très vastes zones détachées de la pratique du catholicisme, la sociabilité religieuse a disparu. Les militants communistes savent combler ce vide et ils créent un nouvel élément qui sait cimenter ces communautés rurales délaissées. » (Boswell Laird, « La petite propriété fait le communisme (Limousin, Dordogne) », Etudes rurales 3/ 2004 (n° 171-172), p. 73-82)



Qu'est-ce qu'un commun ?

La plate forme COMMUNE de la Montagne limousine fait le lien entre le communisme et l'usage des communs qui l'ont porté pratiquement. L'arban auquel il est fait allusion, c'était du travail en commun des paysans sur des terres communes (communaux, sectionaux) dont la communauté villageoise avait l'usage. Tout le monde connaît le processus des enclosures, au XVII^e siècle, en Angleterre où les terres communales ont été clôturées par de gros propriétaires, expropriant de fait les paysans d'un usage commun. Ce mouvement a ouvert une nouvelle phase du capitalisme malgré la résistance des diggers (1).

La question des enclosures est toujours présente avec le brevetage du vivant. Elle a un nom, c'est le droit de propriété qui permet de conditionner un usage au paiement d'un droit d'accès. Par exemple, il est possible d'exproprier les paysans d'un bien commun qu'ils avaient façonné comme des graines. C'est une conception de la vie bien différente. L'usage par une personne ou un groupe d'un commun n'est pas soustractif. Il peut être même additif comme dans l'exemple des graines

ou de la production de connaissances. Mais comme l'a écrit Marcel Mauss : « Le don de l'un ne doit pas devenir le capital de l'autre. »

Et le public, là dedans ? Le service public, c'est l'Etat. C'est ce dernier qui en définit le périmètre (variable selon les périodes), l'usage et la nature. Autrement dit, c'est l'Etat, en tant que sphère séparée, qui le contrôle, gère la bureaucratie qui le fait fonctionner et en conditionne l'usage. Alors que dans le processus des communs, il n'y a pas de délégation. Les usagers s'investissent eux-mêmes sur ce qu'ils font. La communauté (existante par rapport à l'usage) garantit le respect des règles convenues. « Une économie fondée sur les communs ouvrirait la possibilité de faire l'expérience de la valeur, à travers les relations pratiques qui émergent entre les individus et les ressources du monde, et celles qui existent entre les gens et le monde. » (2)

1 Karl Polanyi, La grande transformation, Gallimard, 1983

2 David Bollier, La renaissance des communs, Pour une société de coopération et de partage, Editions Charles Léopold Mayer, 2014

« Désenclavement » et grands projets inutiles

Sur le site du Conseil général des Ardennes, on peut lire : « Notre département bénéficiera à terme de 2 infrastructures de tout premier ordre. Le premier est actif depuis juin 2007 avec l'arrivée du TGV Est à Charleville-Mézières et Sedan. En 2016, les Ardennes profiteront de l'ouverture de la branche Ouest de la nouvelle autoroute ardennaise : l'A 304. L'enjeu des infrastructures de transport pour les Ardennes est d'irriguer l'ensemble du territoire départemental de manière à faire bénéficier à l'ensemble du département des avantages économiques apportés par les liaisons nationales et internationales que constituent l'autoroute A 304 et le TGV Est. »

Histoire du Y ardennais

Le 27 décembre 1969, le préfet Brunon déclarait au journal *Le Monde* : « La Direction des Routes met à l'étude le projet d'une route à 4 voies qui rejoindrait Charleville à Givet afin d'ancrer le département sur les autoroutes belges E9 et E40, ce qui nous mettrait en liaison autoroutière directe avec tout le réseau européen (...) La liaison Charleville-Reims à quatre voies sera réalisée en 1975 ».

Le 20 avril 1971, M. Lebon, député-maire de Charleville-Mézières demande au ministre de l'équipement et du logement s'il peut lui faire le point, des différents problèmes alors traités concernant les infrastructures routières, à savoir : a) aménagement de la liaison Reims à Charleville-Mézières ; b) reliquat des travaux de la voie rapide de Charleville-Mézières à Sedan ; c) participation de l'Etat dans la deuxième tranche de la voie rapide ; d) financement dès 1971 de la rocade de cantonnement de Charleville-Mézières ; e) étude dès 1971 de la liaison Charleville-Mézières, Ligny, Reims, Givet ; f) liaison Sedan-Bouillon avec le réseau routier belge.

Par décision du 28 juin 1982, le Conseil régional Champagne Ardenne inscrit dans ses axes prioritaires la liaison Epernay-Reims-Charleville-Mézières-Frontière belge par Gué d'Hossus et La Chapelle.

En 1988 s'ouvrent à la fois la déviation de Sedan et le doublement de la RN 58 à l'Est de Charleville

L'A 203 est la branche qui rencontre le moins de difficulté de réalisation. La déviation de Sedan est financée par le Contrat de plan Etat-région 1989-1993. La mise en 2 fois 2 voies de la RN 58

entre Sedan et La Chapelle est financée à 80 % par le Conseil général des Ardennes. Sa construction se termine en 1993. Initialement prévue pour rejoindre Metz, la liaison Sedan-Metz est restée dans les tiroirs.

Puis vient la mise en 2 fois 2 voies de la RN 51 entre Reims et Charleville-Mézières. Les travaux sont en voie d'être terminés avec la mise en service de l'échangeur de Cormontreuil. Mais elle ne porte le nom de A 34 que sur certaines portions. L'autoroute A 34, relie Reims à Charleville-Mézières et à Sedan (par l'A203, devenue A 34). L'autoroute se prolonge vers la frontière belge, puis Bouillon en direction de Liège, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle fait partie de la route européenne 46.

Une mise aux normes autoroutières des RN 43, RN 58 et RN 1043 aux abords de Charleville-Mézières et de Sedan sont prévues. Une mise aux normes autoroutières est en cours de la RN 244 sur le barreau Est de Reims et de la RN 51 entre Caurel et le nord de Rethel (suite à l'achèvement de l'échangeur de Cormontreuil).

L'autoroute A34 va être complétée par la branche «Ouest» du «Y ardennais» entre Charleville-Mézières et Gué d'Hossus (frontière belge) : à noter que, juste avant celle-ci, le contournement de Rocroi est déjà fait (été 1996 pour la partie au sud est, 1998 au nord). Ce projet de portée européenne s'inscrit par conséquent sur une grande liaison autoroutière Charleroi-Charleville-Mézières-Reims. Elle reliera Reims et le sud-est de la France à Charleroi, Bruxelles et Rotterdam. Cette autoroute sera dénommée A 304. Les premières études remontent à 1990.

L'A 304

Benoît Huré, Président du Conseil général, déclarait dans *Les Ardennes en Marche* de janvier 2013 : « Pour le département, cette autoroute signifie se voir remettre sur les grands axes de circulation Nord-Sud Est-Ouest, position qui fera des Ardennes un carrefour de communication. Les axes de communication ne suffisent pas pour le développement économique, sauf qu'ils sont indispensables. (...) »

L'A 304 va nous rapprocher de l'Europe du Nord, de ses grands bassins économiques, principalement ceux qui sont autour des ports maritimes. On sera à moins de 2h30 par camion des ports d'Anvers ou de Zeebrugge, où transitent avec Rotterdam plus de 60% de la logistique maritime mon-

diale. Il est donc utile que nous nous rapprochions de ces bassins très riches, très denses en population, et qui sont saturés. Il n'y a plus d'espace physique de développement économique dans ces territoires. Et il n'y a plus non plus la capacité à recruter la main d'œuvre nécessaire pour accompagner les développements économiques potentiels. Plus nous serons près d'eux, plus nous pourrions accueillir ces développements qui ne peuvent plus se faire chez eux. Avec l'A 34, on était accroché au réseau autoroutier français, bientôt nous serons accrochés aux réseaux nord-européens »

Ce projet possède sa continuité en Belgique par l'aménagement programmée de la RN 5 en autoroute répondrait à plusieurs fonctions :

- A l'échelle européenne, l'aménagement, permettra la constitution d'un axe européen Nord-Sud de grande qualité permettant un délestage des A1 et A31 actuellement saturées. Il raccourcira notamment la liaison Lyon-Bruxelles mais reliera également la région parisienne à la Belgique.

- A l'échelle transfrontalière, cet aménagement contribuera à une double ouverture : de la Wallonie vers la France et de la Champagne-Ardenne vers la Belgique et les Pays-Bas. Il mettra Bruxelles et Anvers à moins de 2 heures de Charleville-Mézières et Charleroi à environ 2 heures de Reims.

- A l'échelle locale, l'aménagement autoroutier facilitera les échanges internes au département des Ardennes, notamment en désenclavant la pointe nord du département. Il améliorera les conditions de sécurité et contribuera à la réduction de la circulation dans la traversée de Charleville-Mézières.

Les travaux débutent en 2011. Deux phases sont prévues. Phase 1 (2011-2014) : des travaux de construction de l'A 304 consacrée uniquement aux chantiers de terrassement. Phase 2 des travaux (2015-2016) : construction des chaussées, mise en place des équipements de sécurité, aménagements paysagers etc.

Mais d'année en année, le budget de l'A304 augmente. Le président du conseil général évoque une facture de 450 millions d'euros. L'Etat parle de 430. Pour mémoire, le coût initial, le 5 juillet 2007, était de 330 millions.

La facture s'établit ainsi : 55 % pour l'Etat (263,5 millions), 28,33 % pour la Région (121,8 millions) et 16,67 % pour le Département (71,68 millions). Et là, on arrive à 457 millions, soit plus que les 2 estimations.

A cela, il faudrait ajouter pour le département les 20 millions qu'il versera pour construire le barreau de raccordement de Charleville, les 22 millions versés par sa collectivité pour le tronçon Rocroi – Gué-d'Hossus, et les 3,5 que devrait lui coûter la portion entre Gué-d'Hossus et la Belgique. Ce qui ferait passer la part du département à plus de 117 millions...

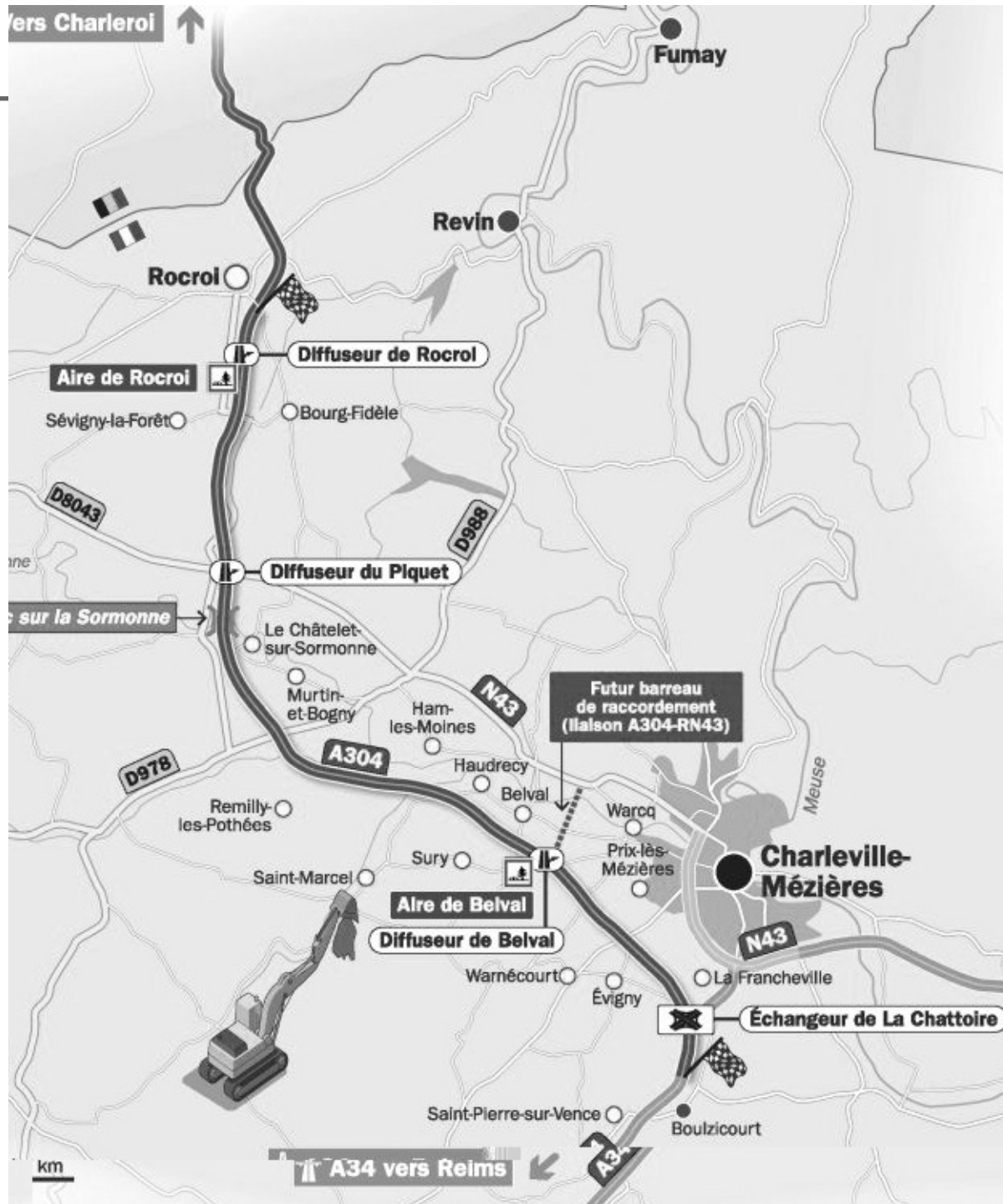
Pour le président du conseil général, « Dix millions d'investissements publics, c'est du travail pour 250 personnes pendant un an ». Ses services ont recensé 100 personnes œuvrant sur le chantier en 2011, 340 en 2013. Les travaux mobilisent 52 sous-traitants, dont dix entreprises de la région.

Une facture qui risque encore d'augmenter... « Quand on lance des travaux de cette importance, on se fie d'abord à des ordres de grandeur, comme le prix au kilomètre, mais cela reste une estimation sommaire. Il a fallu ensuite tenir compte de l'évolution des réglementations environnementales, de la loi sur l'eau, de l'augmentation du prix des matières premières, etc. On s'est aperçu aussi que le tracé emprunte des sols de mauvaise qualité, des zones très humides, voire marécageuses ». Qui a fait les analyses de sol dans les études ?

La décision du Tribunal administratif

Le 11 février 2014, le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne annule l'arrêté préfectoral de 2011 engageant les travaux. Et ceci au nom de la loi sur l'eau. Depuis 2008, la loi Grenelle prévoit qu'en cas de destruction de zones humides, il faut en recréer 2 à 5 fois plus ailleurs pour compenser les pertes. Cette compensation était prévue dans le projet de l'A 304, mais a été jugée insuffisante.

France Nature Environnement (FNE) a en effet contesté devant cette instance le non-respect des règles de compensations des zones humides, appelées à être détruites pendant le chantier. FNE dénonce le fait que le chantier ait commencé alors que ces compensations n'avaient pas été fixées, contrairement à ce que la loi impose. Autrement dit : l'État, à travers la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, maître d'œuvre du chantier), n'a pas respecté sa propre réglementation. « L'A 304 n'est qu'un exemple parmi d'autres de la non-application de la réglementation par l'État. Cette autoroute, la plus chère au kilomètre, impacte fortement des zones naturelles. Le tracé retenu détruit ainsi 200 hectares de zones humides, entraîne la dérivation définitive de dix cours d'eau et le bétonnage de 17 rivières (...). Face à ces impacts conséquents sur l'eau et la biodiversité, il était attendu de la part de l'État qu'il corrige les effets délétères de cette



infrastructure. Malheureusement, les mesures compensatoires ont été tout simplement oubliées de l'arrêté d'autorisation du préfet, alors qu'elles devraient en toute logique précéder les actions de destructions ». Pour rappel, ces zones humides se trouvent dans le nouveau parc régional. Une étude du commissariat général au développement durable montre que les fonctions des zones humides (...) pour éviter les crues ont un prix. Elle chiffre entre 2 et 7 millions d'euros les pertes de bénéfices causées par la destruction de 100 hectares.

Présent lors de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie, Frédéric Perissat, nouveau préfet des Ardennes, déclare : « Selon le juge, les répercussions environnementales du chantier étant insuffisamment qualifiées, le chantier doit être suspendu. Il nous faut donc trouver les mesures à prendre pour redémarrer les travaux ». « Nous privilégions deux hypothèses : d'une part faire un recours. Nous travaillons juridiquement sur cette hypothèse. D'autre part, déposer un nouveau dossier concernant la loi sur l'eau, qui doit nous permettre de sécuriser défini-

tivement cet aspect du chantier. Tous les grands dossiers en cours font l'objet de ce type de recours ». Quitte à aller à l'encontre du jugement du tribunal, le préfet insiste sur un point : « On ne peut pas arrêter ce chantier du jour au lendemain, compte tenu de son importance, des mesures de sécurité à prendre ou d'opérations complexes en cours ».

Lors de la réunion des cofinanceurs (État Région, Département) en préfecture de Région, ceux-ci décident de lancer une enquête publique, ce qui prendra de 9 à 10 mois. La DREAL serait donc en mesure, d'ici au 15 mars 2014, de déposer un nouveau dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour régulariser la situation et répondre aux attentes exprimées dans le jugement du tribunal.

Le préfet des Ardennes a pris un arrêté mettant en œuvre la décision du tribunal administratif et prescrivant, à titre conservatoire, des travaux imposés par les enjeux de préservation de la sécurité des biens, des personnes, et de l'environnement, compte tenu de l'état

d'avancement des différents lots de l'opération.

Pour le ministre des transports, « L'essentiel est de ne pas retarder les travaux. Très vite, je pense qu'un arrêté transitoire permettra de corriger une partie des défauts qui ont fait l'objet du recours et ont justifié la décision du tribunal. Je pense possible, je dis même nécessaire de tenir le calendrier pour une livraison fin 2016, début 2017. On va faire face, on va aller vite. C'est une maîtrise d'ouvrage publique. L'État assumera ses responsabilités mais il s'agit pour l'heure de trouver une solution juridique afin, encore une fois, de ne pas perdre trop de temps. Tous les services concernés sont à pied d'œuvre. »

L'arrêt pourrait coûter très cher. Selon un professionnel du BTP, « On va peut-être se retrouver en situation d'arrêt forcé, sans que la responsabilité des entreprises soit engagée. Dans ce cas, tous les moyens humains et techniques déployés sont compensés : l'État paie les frais engagés. Avec un chantier de cette ampleur, cela peut atteindre trois à quatre millions d'euros par mois. »

Les travaux ont repris le 10 mars 2014. Sans aucune publicité, presque en catimini, le préfet a signé le 27 février un arrêté conservatoire, qui autorise à poursuivre certains lots qui ne peuvent être abandonnés en l'état. L'essentiel des chantiers de terrassement entamés, comme les ouvrages d'art en cours, vont être achevés. Une obligation pour éviter des risques d'éboulement, de pollution de rivières, de glissement de terrains, etc., selon le préfet. Au-delà des questions de sécurisation des biens et des personnes, le retard pris sera moindre que prévu et donc l'État aura moins à compenser. Et surtout le chantier représente environ 600 emplois. 600 chômeurs de plus, à l'heure où l'État veut infléchir la courbe du chômage, cela aurait fait tâche...

TGV et ligne Charleville-Givet

Depuis 2007, Reims, Sedan et Charleville-Mézières peuvent s'enorgueillir d'avoir le TGV à raison d'au moins 1 liaison aller-retour jusqu'à Paris. La convention de réalisation et de financement de la première phase du TGV Est a été signée le 7 novembre 2000 par l'État, RFF, la SNCF et l'ensemble des collectivités territoriales. La participation globale du Département a avoisiné les 12 millions d'euros. Sans que la ligne Reims-Sedan soit modifiée... Mais pour pouvoir dire que l'on accueille le TGV, juste pour le fun, pour dire qu'on est à moins de 1,5 h ou 2 h de Paris...

Et pendant ce temps là, les infrastructures de la ligne Charleville-Givet se dégradaient... A certains endroits, les rames progressent à 10 km/h au lieu de 100 km/h. Le temps du trajet avoisine parfois 1 h 30 au lieu d'une heure, voire de 45 minutes.

Dans un courrier du 19 avril 2013 à destination du maire d'Aubry, le ministre des Transports annonce que la rénovation de la ligne Givet-Charleville n'est pas prioritaire. En effet, le ministre informe que le gouvernement a décidé de se concentrer sur le réseau principal.

« L'actualisation de l'audit de l'école polytechnique de Lausanne (EPFL) a mis en lumière le bilan positif des efforts de renouvellement déjà engagés tout en montrant qu'ils devaient être poursuivis notamment sur le réseau principal. Ce dernier accueillant la très grande majorité des circulations et compte tenu de la contrainte budgétaire, c'est sur ce réseau que le gouvernement a demandé à RFF de concentrer ses efforts. La ligne Charleville-Givet ne fait pas partie de ce réseau principal malgré le trafic qu'elle supporte ».

De plus le ministre parle de la nécessité d'une participation financière des collectivités territoriales intéressées

sans laquelle « la mise en place rapide d'un plan de régénération de cette voie est très peu probable ».

La mise en conformité de cette ligne est évaluée à 139 millions d'euros.

Depuis, la situation n'a pas évolué. Le nombre de voyageurs serait passé de 800 000 à 700 000 par an...

En guise de conclusion

Une étude de l'ADEME estime que le trafic automobile va diminuer de 20% dans les années à venir, entre autre à cause de l'augmentation du prix des carburants. N'aurait-il pas été plus judicieux de mettre cet argent dans la réfection de la ligne ferroviaire entre Charleville et Givet ?

Y ardennais, A 304, vrai-faux TGV : ces réalisations, votées sans concertation avec les populations, sont ruineuses pour les finances locales... et pour quels résultats ?

Ces 3 équipements ont 2 points communs :

1) l'autoroute Reims-Charleville, le TGV et l'A 304 ont été cofinancés par les collectivités locales et régionales, et non pas par l'État seul : c'est une première en France ! Depuis 30 ans, le discours dominant des « décideurs » a prôné la doctrine du « désenclavement » des Ardennes, garant (?) de l'avenir du développement économique... pour faire payer les seuls contribuables ardennais au mépris de la solidarité nationale !

2) Force est de constater l'échec total de cette doctrine : ces infrastructures n'ont créé ni emplois, ni rebond industriel... pire, les délocalisations se sont accentuées et l'arrivée du faux TGV a fait exploser les tarifs SNCF tout en réduisant le nombre de liaisons ferroviaires ! ... alors que les 700 000 usagers annuels de la ligne Charleville-Givet attendent toujours la rénovation d'un réseau qui leur est utile quotidiennement (et qui coûterait 4 fois moins cher que l'A 304 !).

Autrement dit, cette doctrine du « désenclavement » a servi à faire croire au bon peuple ardennais qu'il existerait des solutions locales au déperissement du territoire : un trompe l'œil politique !

Confondre l'intérêt général, l'intérêt électoral et les intérêts privés de quelques uns, telle est l'imposture du soi disant « désenclavement »... un concept qui n'est pas propre aux Ardennes !

Décidément, il est urgent de se réapproprier nos vies et notre environnement, la politique comme le font les résistants contre l'aéroport de NDDL à Nantes ou ceux du Val de Suze contre le TGV Lyon Turin et ailleurs dans le monde.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

Camille, Reims, mars 2014



Projet d'aéroport : l'Etat patine...

Suite au 22 février à Nantes, le pouvoir riposte : rafle de manifestants à leur domicile, menace de plainte du chef des flics en réponse aux plaintes de blessés pour les violences policières... Finalement le 22 avril face à la détermination du mouvement, le préfet renonce à investir la ZAD pour empêcher une nouvelle occupation de ferme.

Après la claque électorale, resserrer les boulons

Au lendemain du deuxième tour des élections municipales (30 mars), la police a arrêté neuf personnes grâce à sa cellule nantaise spécialement constituée pour analyser les vidéos, photos et autres témoignages. Malgré les nombreux appels aux vidéos amateurs et à la délation dans la presse, les flics -qui ne seraient plus que quinze au lieu des trente du début...- ont un maigre résultat pour des affrontements qui auraient « occasionné un million d'euros de dégâts » (selon le maire) : quatre personnes sont condamnées en comparution immédiate sur la base de leurs aveux en garde à vue, dont un an ferme (1) et immédiat pour avoir laissé son ADN sur des fumigènes artisanaux! Un autre prend quatre mois avec sursis pour avoir shooté dans les capsules de lacrymos, un troisième arrosé par le canon à eau trois mois fermes pour s'être changé avec un t-shirt sec pris dans les locaux de la TAN... de vrais fléaux de la société à arrêter séance tenante !

Ou bien la prétendue « dévastation » de Nantes par un millier de *blackblocks* a été largement exagérée, pour dissimuler la réelle ampleur et les causes de la mobilisation du 22 février et pour tenter de diviser le mouvement anti aéroport, et il n'y a en fait pas grand-chose à retenir contre les « casseurs » - par exemple le local de Vinci a été détruit progressivement par plusieurs « vagues » de manifestant-e-s, la foreuse incendiée à trois reprises - ce qui explique ce coup de filet dérisoire au vu des moyens engagés. Ou bien la police est utilisée avec parcimonie pour ne pas soulever trop de réactions, seulement bonne à casser des têtes et effrayer la rue dans le feu de l'action, face à l'omerta et au refus de collaborer d'une population sceptique sur le discours officiel. Ou bien les deux ?!



Une pratique policière de choc et de classe

L'enfumage médiatique, entretenu autour du 22 février et la soi-disant casse du centre-ville, s'est dégonflé. C'est seulement aujourd'hui que l'ampleur des violences policières, les mutilations et les blessures bien réelles occasionnées par les nouvelles armes des flics (grenades de désencerclement, lanceurs précis et puissants déjà employés sur la ZAD en 2012) sont dénoncées par des médias réticents. Les trois personnes, qui ont perdu un œil par tirs de balles en caoutchouc, et qui ont déposé plainte, retiennent l'attention: un charpentier, un maçon, un cuisinier, trois prolos nantais. L'Etat socialiste mène clairement la guerre contre ceux qu'il prétend défendre ; et on ne peut que se remémorer les thèses du *think tank* socialiste Terra Nova expliquant en 2012 que le Parti Socialiste ne devait plus s'appuyer sur les couches populaires devenues réactionnaires face à l'évolution des valeurs de la société et aux mutations économiques et techniques indispensables... Si il y a des logiques communes inhérentes à ce projet d'aéroport et au fonctionnement du capitalisme, nous devons aussi considérer le traitement réservé par le pouvoir aux opposant-e-s comme révélateur de ses alliances objectives de classe et des intérêts pour lesquels il roule.

Face au mouvement, les partisans du projet réagissent

Après la défaite socialiste aux municipales, les partisans du projet ont sûrement évalué le changement électoral significatif de la métropole nantaise. En effet, à la faveur d'une abstention re-

cord, les communes les plus proches de l'actuel aéroport Nantes Atlantique et situées dans la première couronne de l'agglomération - Bouguenay, Rezé, La Montagne, le Pellerin- ont vu émerger des listes alternatives emmenées par des militant-e-s locaux d'extrême gauche, écolos ou associatifs, contestant entre autres choses notamment le projet d'aéroport, avec des scores au deuxième tour très inquiétants pour les candidats PS, traditionnellement largement élus dès le premier tour (comme Rezé, depuis 1959). Et même au nord-Loire à Saint-Herblain, troisième ville du département et ancien fief de Ayrault, le nouveau maire PS faisait face au second tour à une liste alternative regroupant gauche de la gauche et indépendantistes bretons de Breizhistance, notoirement opposés au projet.

Est-ce pour cela que les milliardaires bretons du Club des Trente se sont manifestés quelques jours plus tard pour clamer l'absolue nécessité de l'aéroport pour l'avenir économique du pays, en évoquant la désindustrialisation de la région en cas de renoncement au projet ? Ce à quoi J. Rolland, la nouvelle mairesse nantaise, a répondu le lendemain, lors de son intronisation à la mairie et pour l'inauguration de la « Foire commerciale », par l'expression d'une irrévocable détermination à réaliser cet équipement indispensable ! On croyait lire du Auxiette ! Si l'on doutait encore de la jeune pousse socialiste, nous voici fixés. Oui, socialisme nantais rime bien avec business !

EELV à la soupe !

Aussi la flexibilité dont Europe Ecologie Les Verts (membre de la coordination anti aéroport, faut-il le rappeler ?) a fait preuve envers le PS nantais entre les deux tours, pour se rallier et n'obtenir au final que trois fauteuils de plus au

(1) Un comité de soutien « Les amis d'Engué » organise le suivi et la mobilisation avec une manif anti répression le 17 mai à Nantes. A noter qu'une vidéo mise sur le net par TV Rennes (dont un journaliste s'est fait tirer dessus au flash-ball) aurait servi à étayer une des condamnations.

(2) ACIPA : association des citoyens indignés par le projet d'aéroport, principale composante de la coordination anti aéroport, créée en 2003, revendiquant 3000 adhérents.

conseil municipal, en a épaté plus d'une. Des affiches vengeresses, anonymes et photocopiées, dénonçant la « trahison » apparurent même sur les murs nantais. P. Chiron, tête de liste verte, avait déjà négocié depuis de longs mois l'existence d'une liste au premier tour, avec ralliement programmé au second tour, avec une fourchette du nombre d'élus selon les votes ; d'aéroport, il n'en était nullement question.

Pourtant, en tenant compte de l'existence de toutes les petites listes alternatives qui se maintenaient dans les différentes communes de la métropole avec des scores montant jusqu'à 28 % à Bouguenay -commune de l'aéroport actuel-, n'y avait-il pas une autre expérience politique à tenter, en coordonnant toutes ces composantes, en s'appuyant sur la dynamique du mouvement anti aéroport et en mettant en chantier la « démocratie participative » sur laquelle les Verts s'extasiaient à longueur de programmes ?

L'heure n'avait probablement pas sonnée et l'aéroport fut vite oublié. Aussi le ralliement début avril du porte-parole de l'ACIPA (2) à la liste EELV pour les élections européennes de juin en position « non éligible » est lourde de sens.

Ce ralliement du représentant de l'ACIPA rappelle un autre scrutin, pour les régionales de 2010 : à la fin d'une manifestation tracto-vélo départementale le 6 mars, la coordination avait offert un podium et un meeting inespérés aux écolos pour leur propagande électorale ; finalement l'écolo Magnen devint vice-président de ré-

gion sous les ordres d'Auxiette, un fou d'aéroport.

Pas d'illusions à se faire

Les virulentes critiques qui ont émanées de l'ACIPA et de la coordination contre les actions directes lors de la manif du 22 février, l'absence de mobilisation en faveur des inculpés et condamnés du 22 février (qui nous rappelle l'indifférence à l'égard des cinq paysans poursuivis par Vinci pour jets de boue sur son bâtiment en 2011) et par contre la facilité confondante à se donner aux bonimenteurs d'EELV, pour servir de faire-valoir aux élections européennes de juin prochain, laissent peu de doute sur leur préférence institutionnelle à toute autre perspective. Les personnes engagées sur le terrain, zadistes et paysans, habitant-e-s ou militant-e-s nantais et d'ailleurs, etc, ne sont appréciées que tant qu'il faut défendre le bocage face à des descentes possibles de flics, mais elles seront déclarées majoritairement *non grata* quand le projet sera abandonné. Pourtant la question de l'avenir des terres se posera.

Les appétits des gros agriculteurs pour le foncier laissent présager de probables solides bagarres entre actuels opposants au projet, sous l'oeil gourmand de la préfecture et du propriétaire actuel, Vinci. Bien sûr, il y a le collectif « Sème ta ZAD » qui regroupe paysans du COPAIN 44 et zadistes, investis dans la remise en culture des friches laissées par les paysans expropriés, mais la ligne de front serait substantiellement changée, face à une partie de l'ADECA (3).

Les collectifs extérieurs solidaires de la lutte, qui ont démontré un sang-froid certain après le 22 février et qui ont exprimé leur soutien aux condamnés, pourraient donner une dimension élargie à une expérience collective. Différentes pistes sont déjà explorées, mais pour mettre le maximum de chances en faveur d'une solution collective à contre-courant de la logique libérale et gestionnaire, il serait peut-être nécessaire de poser la question de la structuration d'une force autre qu'un cartel, sur d'autres perspectives minimums que la simple citoyenneté, comprise comme la participation loyale à la vie publique, telle qu'elle est conçue aujourd'hui....

Accalmie sur la ZAD...

Le 18 avril, l'occupation d'une nouvelle ferme expropriée au lieu-dit St Jean du Tertre sur la ZAD a été jugée illégale, avec expulsion immédiate à la clé prononcée par le juge nantais. Le mardi 22 avril, malgré un contingent d'environ 500 flics, l'Etat renonçait à attaquer les barrages et les opposant-e-s mobilisées sur le terrain. Finalement la préfecture et le COPAIN ont conclu un accord de non-expulsion en échange de non-occupation des futures maisons vidées, jusqu'à l'extinction des recours contre le projet. Ce qui revient à priori à geler la situation pour un certain temps et permettrait de renforcer l'ancrage du mouvement par la remise en culture des friches.

Ces bonnes nouvelles suivent un avis consultatif défavorable du conseil national de protection de la nature, du 12 avril, contre la demande préfectorale de dérogation en matière de destruction des espèces protégées, pour le campagnol amphibie. Mais aussi le 16 avril, « une mise en demeure de la Commission européenne à l'Etat français pour l'absence de certaines évaluations d'impact environnemental » mettait en cause les autorisations de travaux signées en décembre dernier par le préfet.

Dans une période de forte impopularité du président et à deux mois d'élections européennes annoncées comme catastrophiques pour un PS ténalisé par les projets sociaux-économiques du gouvernement, la reprise certaine des hostilités sur la ZAD, sans pouvoir légalement entamer les travaux de toute façon, incitait l'Etat à patienter sur un projet qui s'annonce de plus en plus improbable.

Historique

A deux pas de la baie de Somme, au nord-est d'Abbeville dans le département de la Somme (80). Le 22 août 2011, les habitants de Drucat-le-Plessiel et Buigny-saint-Maclou découvrent lors de l'enquête publique, le projet d'une ferme d'élevage industriel d'une usine de méthanisation doublée d'un co-générateur de chaleur et d'électricité « verte, cela va de soit » (projet à l'étude depuis 2008).

La protestation s'organise, le 10 octobre 2011 est le jour qui voit les prémices de la formation d'une association des opposants au projet. Le 17 novembre 2011, l'association sera créée officiellement et le 21 novembre 2011 les statuts sont déposés à la sous-préfecture d'Abbeville ce qui lui donne sa légalisation et son nom est NOVISSSEN (Nos Villages Se Soucient de leur Environnement). Le 13 décembre 2011, l'association compte déjà 600 adhérents et les adhésions continueront jusqu'à atteindre le 31 octobre 2013, 2113 adhérents.

Les protagonistes

Le porteur du projet, un certain Michel Ramery, modèle de la réussite dans leur société capitaliste, qui en 1972 débute avec un effectif de 7 salariés pour arriver en 2012 à 3550 salariés. Ses secteurs d'activités sont les travaux publics, le bâtiment, le second œuvre, l'environnement (déchets), l'aménagement et la promotion des territoires. Et pour ce qui nous intéresse, sa dernière création la SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) « Côte de la justice », porteuse du projet de la ferme des 1000 vaches. « Selon le site internet de Libération économie, le nom du groupe Ramery apparaît dans différents dossiers judiciaires. Philippe Beauchamps son président du directoire a été mis en

examen en janvier 2012 pour abus de biens sociaux et corruption privée dans l'affaire Gervais Martel, (versement de 2 millions d'euros à l'ancien président du racing club de Lens) pour suspicion d'une contrepartie occulte pour l'attribution au groupe Ramery de la rénovation du stade Bollaert. Le groupe Ramery apparaît aussi dans deux des trois informations judiciaires ouvertes pour corruption et abus de biens sociaux au sein de la fédération du parti socialiste du Pas-de-Calais », sans mise en examen à ce jour. Et oui, le monde est petit !

Coté opposant(e)s : L'association NOVISSSEN soutenue par la confédération paysanne au niveau national, coté instance politique le parti de gauche, EELV local, CAP21, PCF de la Somme et par une multitude d'associations allant, de la sauv

comme Bové, Artus-Bertrand, Bougrain-Dubourg. Quelques dates significatives de la lutte :

18/01/2013 refus du permis de construire (la confédération paysanne, sous l'égide de José Bové crie victoire).

01/02/2013 le préfet signe l'arrêt d'autorisation de l'exploitation d'une ferme de 500 vaches et d'un méthaniseur.

03/03/2013 47 associations dont NOVISSEN se fédèrent pour dénoncer l'élevage industriel.

07/03/2013 le permis de construire est signé (le maire de Buigny saint Maclou est l'architecte du projet, commune impactée par le projet).

14/03/2013 début du chantier.

En avril, juillet et septembre 2013 plusieurs blocages du chantier ont lieu.

21/11/2013 première garde à vue suite au blocage du chantier.

28/11/2013 dépôt d'un permis de construire modificatif.

20/12/2013 plainte de NOVISSEN pour non conformité au permis de construire.

30/01/2014 démontage du bâtiment non conforme.

12/03/2014 rejet du recours déposé par NOVISSEN par le tribunal administratif d'Amiens, les travaux peuvent continuer.

Les contradictions

Alors que la première « vision du monde » est claire sur les moyens, les buts et l'orientation qu'elle veut donner à ses ambitions. Le maintien de l'exploitation, l'amplification des profits, la soumission de chacun(e).

La deuxième « vision » est plus hétérogène. Elle va, de la sauvegarde de la condition animale, de la protection de l'environnement, de la défense d'une agriculture résonnée, de la défense du bien manger, de la défense des droits humains, de l'instauration d'une sixième république, etc.. Mais tout cela manque de clarté sur les moyens, les buts et l'orientation pour parvenir à cette société idéale.

Mais qu'elle est cette société ?



Epilogue :

La partie la plus positive, de toutes ces luttes et oppositions, est l'apprentissage de l'auto-organisation, de l'insoumission, d'une certaine autonomie face aux structures établies, toujours à l'affût pour reprendre la main sur nos luttes. Toutes ces oppositions à ces « grands projets », seraient-elles le début du rejet du capitalisme qu'il soit, brun, bleu marine, bleu, rose, vert ou rouge ?

Faudrait-il comprendre que l'abstention toujours plus forte, (dans beaucoup de communes l'abstention est passée au 1er tour), serait le début du rejet du tribunal, de l'être suprême, de la délégation de notre pouvoir, ou bien selon les formules consacrées l'incivilité de nos contemporains ?

Alors que la restructuration du capitalisme mondial est en pleine effervescence, avec une violence digne du 19^e siècle, aidée dans cette guerre de classes, par cette engeance qui vie à nos dépens grâce à la richesse que nous produisons.

Il est temps de comprendre que ce sera eux ou nous. Il est temps de multiplier les actions radicales pour nous réapproprier les moyens de nos décisions. Il est temps de faire plus que de dénoncer l'agro-business et le monde qui va avec. Il est temps de clarifier les moyens, les buts et l'orientation que nous voulons donner à nos luttes.

Pour nous cette société se structure par l'auto organisation et l'anti-autoritarisme, la suppression du salariat et du patriarcat, la collectivisation des moyens de production, la démocratie directe. Cette société s'appelle le communisme libertaire !

OCL Moulins

De la paupérisation en milieu étudiant

Après une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Texte issu d'un tract élaboré par SL-Caen (Syndicat de Luites – Caen), membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s – Syndicats de Luites

L'Observatoire de la Vie Étudiante a publié son rapport tri-annuel sur la situation matérielle et morale des deux millions d'étudiant-e-s inscrit-e-s en France. Un rapport qui constate et quantifie les problèmes déjà observés ces dernières années.

Avec plus de la moitié des étudiant-e-s (54%) qui se considèrent en difficulté financière, la précarité est une réalité. Ce chiffre atteint même les 2/3 pour les enfants d'ouvrier-e-s et d'employé-e-s. Un-e étudiant-e sur deux se salarie en dehors des vacances scolaires, et près de 75% si l'on prend en compte le travail saisonnier. Le salariat étudiant imposé petit à petit par la

paupérisation/précarisation du milieu étudiant et par les réformes universitaires des gouvernements successifs nuit clairement à la réussite des étudiant-e-s, en particulier ceux/celles issu-e-s des classes populaires. En Licence, le taux d'échec est deux fois plus important chez les étudiant-e-s salarié-e-s que chez les non salarié-e-s. C'est la première cause d'échec à l'université.

Les aides publiques ne

représentent que 17% du budget d'un-e étudiant-e, derrière les aides familiales et très loin derrière les revenus issus de l'emploi (près de 50%). Les bourses sur critères sociaux ne concernent aujourd'hui que trop peu d'étudiant-e-s et sont très faibles au vu des besoins financiers. Moins de 30% des étudiant-e-s sont boursier-e-s et pour une grande part, il ne s'agit que d'une exonération des frais d'inscription (échelon 0) qui ne permet pas de subvenir aux dépenses quotidiennes. Or, selon l'OVE, le budget mensuel moyen de l'ensemble des étudiant-e-s est de 681 €, soit largement inférieur au seuil de pauvreté chiffré par l'INSEE en 2013 (977 €). De même, sans activité rémunérée, le budget mensuel moyen d'un-e étudiant-e est de 496 € soit environ la moitié de ce seuil de pauvreté, poussant de fait un grand nombre d'étudiant-e-s à se salarier afin de poursuivre un cursus universitaire. Étudier est, en soi, un travail, il n'est pas acceptable qu'un-e étudiant-e soit contraint-e de se salarier pendant ses études. En parallèle, plus d'un-e étudiant sur 4 renonce à des soins de santé, et plus particulièrement ceux/celles ayant quitté le domicile parental (et donc les plus susceptibles d'être salarié-e-s). Le régime étudiant de Sécurité sociale est inefficace : il garantit un accès aux soins et une qualité de service inférieurs au régime général. Seule la France a doté les étudiant-e-s d'un régime de sécurité sociale dérogatoire ; dans les autres pays, les étudiant-e-s sont soumis-es aux règles générales applicables de l'assurance maladie. Un rapport de l'UFC Que Choisir (association liée à la « défense des consommateur-rices »¹ de septembre 2012 spécifie que le budget de la sécurité sociale étudiante s'élève à 93 millions d'euros par an, soit un taux de frais de gestion 3 fois supérieur au régime général, notamment lié à des dépenses de marketing, de promotion et de communication. Il existe actuellement 11 mutuelles étudiantes, une nationale (LMDE) et 10 régionales, toutes en concurrence les unes entre les autres. Leur objectif premier est donc bien la maximisation des ventes, donnant lieu à des « batailles rangées » de conseiller-e-s mutualistes sur les campus (comme vous l'avez sans doute remarqué durant votre première inscription).

Toutes ces mutuelles pratiquent, dans chacun des contrats, des clauses abusives et illicites, comme par exemple pour les cotisations et remboursement, la contrainte du mode exclusif de paiement (prélèvement), le caractère trop court des délais liés aux déclarations de

sinistres et la limitation des voies de recours en cas de litige.

Un grand nombre d'appels reçus par les mutuelles reste non traité ! La pire de toutes les mutuelles sur les appels non traités n'est autre que la seule mutuelle nationale et la plus importante d'entre elles, avec 920 000 étudiant-e-s couvert-es, la LMDE, où 55% des appels restent non traités. A titre d'information, l'UNEF est membre du Conseil d'Administration de la LMDE, et conseille aux étudiant-e-s primo-arrivant-e-s, lors des inscriptions, de prendre la LMDE, parce qu'elle serait de « gauche ». Or, le rapport précise également que toutes les mutuelles ont un fonctionnement et des services identiques.

L'intégration des étudiant-e-s au régime général permettrait d'améliorer nos conditions d'accès aux soins mais, pour causes de liens financiers avec les centres de gestion du régime étudiant de sécurité sociale, les autres organisations étudiantes, et bien évidemment l'UNEF, s'y refusent.

Autre information importante : toute personne fiscalement indépendante et ayant des revenus mensuels inférieurs à 716 euros peut bénéficier de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle – Complémentaire). Pour plus d'info, voir le site de l'assurance maladie, <http://www.ameli.fr>

Face à ce constat renouvelé de la précarité économique - voire sanitaire des étudiant-e-s et du développement du salariat étudiant, nocif pour la poursuite des études, SL-Caen, membre de la fédération Solidaires Etudiant-e-s, réaffirme la nécessité de mesures d'urgence :

- Réengagement réel de l'Etat dans l'Enseignement supérieur et les CROUS ;

- Augmentation en nombre et en montant des bourses sur critères sociaux, versées sur 12 mois pour les étudiant-e-s se déclarant être fiscalement indépendant-e-s de leurs parents, financée par les cotisations sociales et patronales, accompagnée d'une hausse conséquente des recrutements de personnel-le-s sociaux-les ;

- La création de « réels » pôles de santé Universitaires avec une embauche massive de personnel-le-s de santé que ce soit des médecins généralistes ou spécialisés (médicale et paramédicale) pour répondre aux demandes et exiger une qualité de l'accès aux soins pour toutes et tous ;

- Embauche massive de gynécologues dans toutes les médecines préventives ;

- Rajouter des possibilités gra-

tuites d'accès à des laboratoires d'analyses ;

- Créer des accès à des formations pour les personnel-le-s de la médecine préventive afin qu'ils/elles soient formé-e-s aux questions liées de près ou de loin aux conditions de santé des étudiant-e-s : sur les questions de prévention lié aux MST/IST, sur les questions de sexualité (possibilité par exemple d'évoquer des pratiques sexuelles sans peur d'être jugé-e), sur les questions de violences subies (harcèlement physique et/ou moral, viol, homophobie...), etc.

- Possibilité pour les médecines préventives de donner des arrêts de travail aux étudiant-e-s salarié-e-s au même titre que n'importe quel-le médecin ;

- Suppression des mutuelles étudiantes et intégration du régime de sécurité sociale étudiant à l'Assurance maladie, avec une gestion 100% publique, et une gratuité totale des soins de santé.

1. <http://www.uec-asso.fr/WZFVF...dbZ..yWVtT.e.v-ee>

A Caen

Une AG des hôpitaux porteuse d'espoir

Le 4 avril s'est tenu à Caen une Assemblée générale des hôpitaux en lutte ou pas. Constatant que : « l'heure n'est plus seulement à la contestation hôpital par hôpital ... mais bien de donner une réponse nationale à un problème national. » l'intersyndicale CGT / SUD de l'Hôpital psychiatrique de Caen a décidé d'appeler les hôpitaux de toute la France à se rencontrer.



APPEL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES HÔPITAUX RÉUNIS À CAEN LE 4 AVRIL 2014

L'ensemble des établissements présents fait le constat que partout en France les hôpitaux souffrent des mêmes maux : des budgets toujours en baisse qui ne couvrent pas toutes les dépenses, une volonté délibérée du ministère via les ARS d'assécher les finances des établissements pour les obliger à restructurer, à diminuer l'offre de soin, la masse salariale, donc à supprimer des postes, des services...

Cette politique attaque le service public de santé avec deux armes : la loi HPST et la Tarification à l'Activité. Son unique objectif est la marchandisation de la santé par la destruction du service public.

Tous les participants à cette assemblée générale ont témoigné du ras-le-bol des personnels hospitaliers considérés comme simple variable d'ajustement. Ils ont évoqué la souffrance des salariés dans les hôpitaux : précarité de l'emploi, dégradation des conditions de travail et de vie privée des personnels et son impact sur les conditions de soins donnés aux patients, déréglementation des horaires, sous effectifs, externalisations, vétusté des locaux... La liste est longue !!

Ça ne peut plus durer !

C'est le sentiment unanime de tous les participants présents à l'assemblée générale. Devant les attaques à venir, l'assemblée générale exige l'annulation de la dette, l'abrogation de la loi HPST, la suppression de la Tarification à l'Activité, l'augmentation des salaires, la titularisation des contractuels, l'embauche de personnels... Devant la nécessité de faire converger les luttes, retrouvons-nous le plus grand nombre pour une nouvelle AG nationale à Paris le 22 Mai à l'Hôtel-Dieu pour discuter et établir ensemble une plateforme de revendications collectives et organiser une mobilisation nationale pour défendre un véritable service public de santé.

Un premier succès !

Une centaine de délégué(e)s, représentant des syndicats Sud et CGT ou intersyndicale et parfois des assemblées générales de personnel des hôpitaux de Toulouse, Besançon, Perpignan, Paris (APHP)(1), Saint Maurice, Villejuif, Tours, Angers, Rouen, Le Havre, de Bretagne ainsi que des hôpitaux plus proches, CHU Caen, Bayeux, Cherbourg, Lisieux, Vire, de l'Orne... au total ce sont plus de 40 hôpitaux qui se sont retrouvés à l'EPSM (2) de Caen, le 4 Avril. Une dizaine d'établissements ne pouvant être présents ont manifesté leur soutien et leur volonté d'être informés des décisions prises.

Les mêmes difficultés dans tous les hôpitaux

Une courte introduction, a souligné la symbolique de cette réunion dans un établissement mobilisé, en lutte contre un plan de redressement depuis juin 2013 : « Les différents ministres de la santé Juppé, Kouchner, Bertrand et Bachelot n'ont eu de cesse d'imposer une vision libérale à leur politique de santé. L'apogée en a été la loi Bachelot-Bertrand ou loi HPST (3). C'est au nom du « modernisme libéral » qu'elle a mis en concurrence l'hôpital public et le secteur sanitaire privé. Nous avons tous, professionnels et patients, à subir les aberrations drastiques d'un système sanitaire public à la recherche de rentabilité avec une déqualification des personnels, remisés au rang de simple variable d'ajustement budgétaire. Quid de la qualité des soins, reléguée au négligeable, face au rouleau compresseur totalitaire du process qualité, initié par l'HAS (4). Les directions se prennent à imaginer être devenus des chefs d'entreprise, dont ils n'ont retenu que le mode managérial peu éclairé. Il a fallu également transformer les personnels médicaux en prestataires médicaux, souvent plus soucieux de leur politique du chiffre que du soin. Il faut également un encaissement soumis à la pensée unique de l'HAS quand ce n'est – et c'est regrettable – des organisations syndicales plus proches de la pensée du MEDEF que de la souffrance au travail des personnels. »

Ensuite le tour d'horizon des hôpitaux présents a montré que partout les dotations allouées par le ministère de la santé via les ARS (5) sont en baisse, obligeant les hôpitaux à emprunter. Les conditions de travail des personnels et d'accueil des patients sont fortement

dégradées : suppressions de postes, fermeture de services, rappel des agents sur leur jour de repos, heures supplémentaires non récupérées ou mises sur des Comptes Épargne Temps...

Mais aussi des directions de plus en plus brutales et cyniques multipliant les sanctions disciplinaires, les entraves à l'action syndicale. Beaucoup d'intervenants ont souligné l'impasse du soignant « dialogue social », les instances où sont représentées les syndicats ne servant plus que de chambre d'enregistrement des décisions des directions.

Constat aussi que le personnel qui résiste aux attaques est moins malmené par les directions, que là où les restructurations sont déjà à l'œuvre et l'espoir de jours meilleurs très éloigné. Qu'il faut être soi-même bien traité pour soigner correctement.

Mobilisation nationale / convergence des luttes

L'après midi était consacrée aux perspectives pour « que la santé soit enfin entendue ». On a parlé d'unité syndicale, d'intersyndicale avec les syndicats qui veulent se battre, d'AG de lutte avec les non syndiqués. Certains ont souligné que le moral des personnels en lutte ou ayant lutté était meilleur que celui des personnels résignés. Elles et ils ont affirmé leur volonté de ne plus être maltraités pour bien soigner. « Rester au niveau local, c'est l'enlisement qui guette »... « il faut trouver une solution, il faut créer un rapport de force national, en agissant ensemble » et partout où c'est possible « avec les usagers ».

Les participants ont manifesté leur volonté d'élargir la dynamique pour combattre les politiques de santé qui détruisent le service public pour le plus grand profit des actionnaires du privé. Malgré quelques réticences du côté de la responsable fédérale de la CGT, le principe d'une nouvelle AG, pour la convergence des luttes, a été adopté. Elle se tiendra le 22 mai 2014 à l'Hôtel Dieu, à Paris.

Une de l'AG du 4 avril.

(1)APHP : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, compte une cinquantaine d'hostos

(2)EPSM : Établissement Public de Santé Mentale

(3)HPST : Hôpital Patients Santé Territoire

(4) HAS : Haute Autorité Sanitaire

(5) ARS : Agence Régionale de Santé, préfet de la santé, fait appliquer au niveau régional les politiques de santé décidées au ministère

Contre les propriétaires¹ et le capital, guerre sans merci !

« Si tu veux être heureux,
nom de dieu,
Pends ton propriétaire... »

Texte distribué le 29 mars à Caen lors de la manif pour le droit au logement et contre les expulsions. L'appel était notamment relayé par l'Assemblée contre toutes les expulsions, qui organise la lutte face aux expulsions des centres d'hébergement d'urgence depuis juin 2013. Nous sommes quelques uns à avoir décidé de diffuser ce texte, ne nous reconnaissant pas dans cette revendication du Droit au logement, et souhaitant porter un autre discours et une autre position.

Prendre la rue et défendre des personnes jetées à la rue est une solidarité bien élémentaire qui est déjà énorme dans le contexte actuel. En appeler au droit au logement est probablement un pas supplémentaire. Toutefois, lutter immédiatement contre des hausses de loyers, contre le fait que des personnes soient à la rue, pour des conditions de vie plus dignes ne doit pas faire oublier que c'est bien le simple fait de payer un loyer qui est une escroquerie. La dignité ne se monnaie pas, pas plus que la liberté ! Comme le disait un tract de l'Assemblée libertaire diffusé au milieu de l'année 2013, « l'une des premières conséquences des politiques d'austérité, c'est l'accès au logement plus difficile encore. Aujourd'hui, il y a plus de 3,6 millions de mal-logés en France, et au moins 130 000 SDF. Les expulsions locatives sont quant à elles de plus de 100 000 chaque année. Mais au-delà des politiques d'austérité, c'est la propriété privée, à la base du capitalisme, qui crée les conditions de mal-logement. Aujourd'hui, pour une bonne partie des populations le seul moyen de se loger c'est soit de consacrer une part exorbitante de son budget dans un loyer, soit de rembourser un prêt tout au long de leur vie. Pendant ce temps-là, d'autres spéculent et s'enrichissent, nourrissant le coût important de l'immobilier. Ces spéculations se traduisent notamment par des logements qui restent inoccupés pendant que des gens sont jetés à la rue. Dès lors, il est bien légitime d'occuper ces habitations vides ».

L'histoire de cette revendication du droit au logement n'est pas la nôtre. A la tradition des déménagements solidaires à la cloche de bois et des réquisitions à la fin du 19^e et au début du 20^e siècles, portée par des révolutionnaires et révoltés, notamment la Ligue des anti-propriétaires, s'est peu à peu substitué le droit au logement, revendication des catholiques sociaux après 45. C'est issu de cette tradition qu'est apparu le DAL (Droit Au Logement), qui cherche essentiellement à attirer l'attention des pouvoirs publics via les médias, et à mobiliser l'opinion publique. Outre le caractère réformiste et médiatique de cette position,

contrairement à une autre tradition qui préférait la réappropriation directe et les visées révolutionnaires, la question du logement vient remplacer peu à peu celle de la réappropriation de nos espaces de vie dans toute leur complexité. Là où il y avait une volonté d'habiter, et donc de constituer collectivement un lieu, avec ses rencontres, ses significations familiales, ses symboles, ne reste plus que la fonction élémentaire pour survivre de se loger. C'est pourquoi à la veille de mai 68, certainEs ont voulu subvertir cette revendication du droit au logement en droit à la ville, avec toutes ses dimensions plurielles : aussi bien les rencontres et festivités que se défaire du poids de la marchandise, des transports, des flics et des industries. On ne vit pas que de pain... Et nous préférons prolonger autant que possible les traditions de lutte qui ont associé le pain et la liberté.

Ce serait surtout oublier les politiques agressives de rénovations urbaines et d'aménagements du territoire qui nous incarcèrent toujours plus dans la domination capitaliste,



avec leur architecture sécuritaire, leur circulation des marchandises, leur gentrification et les nouvelles technologies de contrôle et de marketing qui prolifèrent déjà dans le mobilier urbain... La création de logements, qu'une revendication floue et en partie consensuelle telle le droit au logement peut contribuer à favoriser, participe aussi aux déplacements des classes populaires, à la destruction de solidarités locales et au bétonnage toujours plus important du monde.

Les socialistes révolutionnaires d'autrefois et le vieux mouvement ouvrier ont d'abord refusé les politiques publiques de logement, et donc ne s'inscrivaient pas dans la revendication du droit au logement. Ils et elles concevaient d'ailleurs les logements ouvriers et à bon marché comme des taules et des usines. De la même manière, ils et elles refusaient viscéralement les petits gestes d'assistance et de charité que capitalistes et Etat acceptaient de leur lâcher. Les politiques de logement – appuyées dans la société civile par une social-démocratie en formation, des catholiques sociaux et des patrons soucieux de leur main d'œuvre – étaient bien portées par une logique paternaliste visant à prendre soin de la main d'œuvre et à pacifier une société d'exploitation profondément

dément inégalitaire. C'était d'ailleurs la vision de Louis-Napoléon Bonaparte, celui qui a modernisé et développé le capitalisme industriel le plus libéral en France, qui souhaitait « désarmer pacifiquement l'émeute » par de telles politiques.

Beaucoup au sein des mouvements révolutionnaires refusaient d'en appeler au Droit, et pour cause, ils et elles combattaient la domination étatique. En appeler au Droit, c'est toujours prendre le risque d'un renforcement de l'Etat et de ses lois, qui encadre chaque jour un peu plus nos existences. Ce ne sont peut-être pas tant des droits que nous avons à demander que le Droit qui est en trop, réduisant chaque jour un peu plus l'exercice de notre liberté. Surtout que l'Etat ne lâchera jamais un tel droit, à part de façon abstraite et non réalisable dans les faits – c'est d'ailleurs déjà plus ou moins le cas sur le droit au logement aujourd'hui...

Le flou qu'entretient une revendication comme le droit au logement permet à chacun de mettre ce qu'il ou elle y souhaite.(2) Si pour certainEs, elle est d'abord pensée comme l'occupation des lieux vides ou l'obtention de conditions de vie dignes par un rapport de forces, d'autres peuvent y voir un appel à la bienveillance de l'Etat, pendant que quelques unEs imaginent déjà les projets urbains et autres aménagements de nos vies en s'appuyant sur cette revendication au même moment que des politiciens espèrent bien intégrer ce qu'ils et elles pourront de celle-ci.

Il ne s'agit pas de dire qu'obtenir un logement n'est pas le plus pressant pour les gens à la rue, et formuler de telles critiques sont plus faciles avec un toit sur la tête. Mais faire appel au droit au logement est se leurrer sur ce à quoi on fait face : il n'y aura jamais de droit au logement réel dans un système capitaliste. Et si nous parvenons à créer un rapport de forces suffisant pour l'imposer, c'est que nous serons capables d'envisager bien plus qu'un simple droit au logement... Or, il est bien difficile de voir comment on en arrive à la lutte pour l'abolition de l'Etat et du capital en partant de là. Si, de manière individuelle, nous faisons ce que nous pouvons pour nous loger de la manière la plus confortable possible, une lutte collective est peut-être l'occasion d'ambitionner autre chose. Ce qui n'empêche pas de chercher à imposer des solutions immédiates de relogement pour les personnes à la rue. La question est de savoir si on se contente du peu qu'un système d'exploitation et d'oppression veut bien nous lâcher, ou si on vise à son dépassement...

Des gens solidaires mais contrariés

1. Nous espérons que tout le monde aura compris qu'il s'agit des propriétaires qui font fructifier leur capital sur le dos des petites gens, et non des petits propriétaires qui se sont offerts un chez-soi.

2. voir aussi C.A N°238 : Expulsions des centres d'hébergement d'urgence à Caen (ou ailleurs).

A quoi sert Dieudonné ?

Antisémitisme, sionisme, humoriste, liberté d'expression, antisystème, tout se mélange. Si on essayait d'y voir clair ?

Ils disent la même chose

Commençons par une anecdote. La veille du jour de l'an, je rentre de Gaza, la tête pleine des horreurs des effets du blocus. Je suis dans la voiture qui me ramène de l'aéroport et le téléphone sonne. C'est France-Bleu-Provence qui veut m'interviewer... sur Dieudonné, pas sur Gaza. « L'affaire » ayant fait du bruit jusqu'au Caire, je suis vaguement au courant. Sans trop réfléchir, je leur dis : « Écoutez, je ne sais pas si Dieudonné est un agent du Mossad, mais s'il ne l'est pas, c'est que le Mossad est devenu franchement très con, ce à quoi je ne crois pas ». Je sens un grand blanc chez mon interlocutrice. J'embraye : « Car enfin, Dieudonné et les partisans inconditionnels d'Israël disent la même chose : que juif = sioniste ou que les partisans d'Israël sont propriétaires du génocide nazi ». « Et puis, Valls qui affirme que les Roms n'ont pas vocation à vivre en France est-il qualifié pour nous donner des leçons d'antiracisme ? » Il m'est parfois arrivé de passer dans les médias. Mais cette fois-ci, mon refus de choisir entre Dieudonné et Valls ne correspondait pas à ce que les médias souhaitent. Et mon interview n'a pas été diffusée.

Le rôle historique de l'antisémitisme

Les Juifs, pour reprendre les termes de Hannah Arendt, ont été les parias de l'Europe, considérés comme des « Asiatiques inassimilables ». Il y a eu un consensus antisémite en Europe contre les Juifs, considérés comme un obstacle aux rêves fous de pureté « ethnique » ou « raciale ».

Le sionisme a transformé les Juifs en en faisant des colonisateurs européens au service de l'Occident. Les Juifs européens d'aujourd'hui ne sont plus des parias ou des dominés. L'islamophobie a remplacé l'antisémitisme comme dénominateur commun de toutes les idéologies de haine et d'exclusion. L'extrême droite est aujourd'hui plutôt pro-israélienne à l'image de ces dirigeants (le Flamand Dewinter, le Néerlandais Wijlders ou l'Autrichien Strache) partis à Jérusalem visiter la Knesset et le musée Yad Va-

shem à l'invitation de leur « collègue » Lieberman.

Il est piquant de voir le n° 2 du CRIF (William Goldnadel) devenu l'avocat de l'ancien rédacteur en chef du journal Minute (Patrick Buisson) comme si les antisémites traditionnels étaient devenus fréquentables.

L'antisémitisme n'a bien sûr pas disparu, mais il n'est plus l'instrument des dominants pour écraser les dominés. Quelqu'un comme Valls qui proclame tous les jours son « philosémitisme » (« par ma femme, je suis lié de manière éternelle à la communauté juive et à Israël ») pense en même temps que « les Roms ont vocation à retourner en Roumanie ou en Bulgarie ».

Dieudonné est-il antisémite ?

La question peut paraître stupide, mais de nombreuses personnes, surtout dans les quartiers populaires, nient cette évidence. Ils affirment que c'est de l'humour et/ou de la provocation et que c'est parfaitement licite. Humour l'affirmation vieille de plus de 10 ans où Dieudonné expliquait que « la traite des Noirs a été financée par des banquiers juifs ». Humour raffiné la composition de la « liste antisioniste » présentée aux élections de 2009. Pour éviter les poursuites judiciaires, je laisse aux lecteurs/trices le soin d'aller voir la biographie des grands humoristes/humanistes que sont Yahia Gouasmi, Alain Soral, GINETTE Skandrani, Maria Poumier, Pierre Panet ou Christian Cotten. Pierre Panet est décidément un grand humoriste. Présent sur la liste du FN dans le XII^e arrondissement de Paris, il a indisposé les dirigeants de ce noble parti stupéfaits de découvrir un négationniste sur leurs listes. Humour encore le fait d'intégrer Faurisson à son spectacle ou de manifester son amitié pour Serge Thion.

La bonne question n'est pas : « est-il antisémite ? » mais « comment et pourquoi l'est-il devenu ? ». Je pense qu'au départ, c'est « la concurrence des victimes », l'idée juste qu'on a minimisé un crime aussi long et épouvantable que l'esclavage et la traite des Noirs alors que la Shoah (je préfère le terme « génocide nazi ») est devenue quelque-chose qu'on doit célébrer, parfois sans prendre le recul pour en comprendre les ressorts.

Dieudonné est devenu monomaniacal de la dénonciation de l'esclavage. Les sionistes sont devenus

monomaniacaux de la Shoah au point de nier les autres génocides. Là aussi, des formes de pensée parallèles, la concurrence des victimes c'est dange-reux.

L'antisémitisme de Dieudonné est devenu obsessionnel et il a repris un certain nombre de stéréotypes classiques (« Les Juifs maîtres du monde », « Les Juifs et l'argent », « Les Juifs et les médias »).

Un formidable cadeau au sionisme

L'Etat d'Israël a été déclaré coupable du crime d'apartheid par le Tribunal Russell sur la Palestine. Aux yeux d'un nombre croissant de citoyens du monde entier, Israël aujourd'hui, c'est l'Afrique du Sud d'autrefois et il faut boycotter ce pays colonialiste qui pratique des crimes de guerre. La dernière défense des partisans de la politique israélienne, c'est de brandir l'antisémitisme, c'est de dire que critiquer Israël, c'est de l'antisémitisme, c'est de s'approprier le génocide nazi et de l'utiliser pour empêcher toute critique. En Israël même, ce qui maintient le « consensus » dans la société pour écraser les Palestiniens, c'est le complexe de Mas-sada, ce sentiment collectif que les victimes ont été, sont et seront toujours les Juifs, que personne ne les aime et qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se défendre.

La guerre israélo-palestinienne n'est ni raciale, ni religieuse, ni communautaire. Elle porte sur des questions universelles fondamentales : le refus du colonialisme et l'égalité des droits. Qui dit le contraire ? les sionistes et les amis de Dieudonné. Pour les sionistes, les Juifs ont vécu en exil, ont fait leur retour dans leur pays et les Palestiniens n'existent pas ou sont des intrus. Pour Dieudonné, le mal que les sionistes infligent aux Palestiniens est intimement lié à la nature perverse des Juifs. Les sionistes disent : « c'est parce que tout le monde nous persécute qu'il nous faut un pays dominant ses voisins » ; Dieudonné leur répond : « c'est parce que les Juifs dominent le monde qu'ils persécutent les Palestiniens ».

Discours parallèles et complémentaires pour que le choix n'existe qu'entre deux formes de barbarie et de racisme.

Nous savons que l'instrumentalisation du génocide nazi par les sionistes est une escroquerie. Les sionistes n'ont joué qu'un très faible rôle dans la résistance juive au nazisme. Certains de leurs dirigeants se sont fortement compromis avec le nazisme. Et les millions de victimes de

l'extermination n'avaient rien à voir avec le projet colonial qui a détruit la Palestine. Comme Dieudonné pense que juif et sioniste, c'est pareil, il multiplie les allusions obscènes sur le génocide et fréquente allègrement les négationnistes. Cela sert qui ?

Si Dieudonné n'existait pas, les sionistes l'auraient inventé. Il n'est hélas pas le seul. On trouve un tout petit nombre d'individus qui affirment que « Les Juifs sionistes et antisionistes sont les deux faces d'un même problème » ou que « la cause palestinienne est mal défendue là où la parole antisémite est brimée alors qu'elle est bien défendue là où cette parole est libre ».

Deux discours voisins

Nous vivons une période de racialisation des conflits. L'Occident est en plein dedans avec « La guerre du Bien contre le Mal » et le « choc des civilisations ». Le mal, ce sont les Arabes, les Musulmans, les bronzés, les quartiers, les pauvres. Et la Bible vient au secours de ce mode de pensée avec les Chrétiens sionistes pour qui les Arabes, c'est Armageddon et il faut les expulser. Israël est l'élève modèle de ce discours. Mais la France aussi qui discrimine et ostracise toutes les descendantEs de l'immigration post-coloniale. Dieudonné fait comme les

sionistes. Il essentialise les gens selon leur origine ou leur identité supposée. Il répond à la haine et la discrimination par la connerie raciste. Il ne connaît rien à la Palestine. Là-bas, celles et ceux qui souffrent savent que juif et sioniste, ce n'est pas pareil. Ils ont connu ou entendu parler de Michel Warschawski, d'Amira Hass, de Gideon Lévy ou de Juifs non Israéliens comme Stéphane Hessel ou Noam Chomski.

Antisystème, quelle blague !

La popularité de Dieudonné vient d'un sentiment diffus. Il est perçu comme un mode de rupture, comme quelqu'un « d'antisystème ». En vérité Dieudonné occupe un créneau précis : capter une partie du vote des « quartiers » au profit du Front National.

La rupture avec le système, c'est la lutte contre les ravages du capitalisme, c'est renouer avec la lutte des classes, c'est réinventer une véritable égalité sociale et l'égalité des droits.

L'idéologue qui inspire Dieudonné (Alain Soral) a beau avoir appelé son mouvement « Egalité et Réconciliation », il ne prône ni l'un ni l'autre. Il s'inspire clairement de ce qui a fait la force du fascisme : transformer la co-

lère sociale en colère raciste, briser le mouvement ouvrier et faire disparaître les traces de son histoire.

Historiquement, Le Pen c'est l'Algérie Française, la torture, la stigmatisation permanente de « l'immigré » et de ses symboles supposés (les mosquées, le voile ...). Que la violence de la crise pousse des gens dans les quartiers à entendre ce discours n'a qu'une seule source : la volonté d'une rupture avec le système.

Il est tragique que la « gauche » qui a historiquement incarné cette soif de changement soit à ce point devenue inaudible. Elle est jugée responsable du chômage, de l'abandon, des discriminations, de la désagrégation du tissu social et de la montée du racisme.

Interdire Dieudonné n'a pas de sens. Surtout quand c'est Valls qui s'en mêle et qui prétend combattre Dieudonné au nom des « valeurs républicaines ». Quelles valeurs ? Celles de la république française héritière des guerres coloniales ? Celles qui en organisant la destruction des acquis sociaux a transformé des territoires entiers en zones sans présent ni avenir ? Il faut combattre Dieudonné idéologiquement. Il n'est pas une victime. Il est la face complémentaire de l'idéologie dominante.

Pierre Stambul

LIRE

Carlos A. Lungarzo, Cesare Battisti. Les Coulisses obscures

Ed. Viviane Hamy, 2014, 300 p.

On se souvient de la mobilisation massive des écrivains et intellectuels français en faveur de Cesare Battisti, en 2004 : installé dans l'Hexagone depuis 1990, l'auteur de polars italien bénéficiait, avec 300 compatriotes, de la protection de la « doctrine Mitterrand », instaurée en 1985 pour protéger les Italiens ayant fui la répression des années de plomb. Ce compromis négocié par le président français avec le gouvernement italien empêchait leur extradition, et visait à adoucir le climat de persécution et de violence qui agissait alors la péninsule. Mais le 11 septembre 2002, Jacques Chirac abolit cette protection à la demande de Silvio Berlusconi, qui réclame l'extradition de 100 exilés – chiffre ramené à vingt, afin de ne pas alerter l'opinion. Battisti en fait partie, accusé de trois homicides et de « responsabilité morale » dans un

quatrième, qu'il aurait commis alors qu'il était membre des Prolétaires armés pour le communisme (PAC) dans les années 1970. Il clame son innocence et, quand la France décide de l'extrader en 2004, fuit au Brésil, où il est aujourd'hui provisoirement en sécurité.

Mais l'affaire est loin d'être réglée : elle suscite toujours la polémique et reste truffée de zones d'ombre troublantes, que révèle un livre-enquête passionnant signé Carlos A. Lungarzo. Dans Cesare Battisti. Les Coulisses obscures, l'auteur brésilien, docteur en sociologie, expose l'ensemble des faits qui ont mené à l'acharnement judiciaire contre l'écrivain, des années noires italiennes aux manipulations de son procès brésilien. (...)

En tant qu'individu, Cesare Battisti n'était pas assez important pour se retrouver à ce point persécuté, écrit Carlos A. Lungarzo dans *Les Coulisses obscures*. « Il n'avait jamais été leader d'un groupe et son activité en tant que militant s'était achevée en 1979. » A son retour en France en 1990, la justice italienne le réclame, comme d'autres réfugiés, mais sans insister davantage. C'est en 1998 que la roue tourne, quand il publie *Dernières cartouches* (Ed. Losfeld), itinéraire d'un jeune homme qui se joint

à des groupes armés en 1976. Le roman transmet le climat de terreur étatique qui sévissait alors et, sans justifier idéologiquement la violence armée, montre comment des milliers de jeunes ont pris ce risque et préféré mourir ou être incarcérés plutôt que se soumettre. Il n'épargne pas non plus les « repentis ». Le livre est un succès, également publié en Italie. Pour le gouvernement de Berlusconi, c'est la « goutte d'eau », selon Carlos Lungarzo. Quand il réclame le retour des vingt réfugiés, Battisti figure en tête de liste. A cause de sa publicité, son cas a mis en lumière une période oubliée : « Chez les responsables italiens naquit alors la terreur que (...) la vérité ne sorte du puits, c'est-à-dire la vérité sur ce qui advint réellement en Italie durant les années de plomb, derrière la façade « démocratique et légale ». »

Carlos Lungarzo détaille la continuité du fascisme dans la société italienne, les « lois spéciales » qui débouchèrent sur des abus législatifs, judiciaires, et la pratique de la torture. Non seulement l'Italie actuelle n'a jamais fait la lumière sur les crimes de la répression, mais ses victimes sont encore persécutées, note-t-il. Il a été condamnée par la Cour européenne des droits de

l'homme en 2007 pour son système carcéral 41-bis, mis au point contre les militants de gauche, qui allie isolément, surveillance permanente et privations sensorielles, et conduit à la psychose. Son appareil répressif « s'est trouvé de nouvelles victimes » (Africains, musulmans, Tsiganes, marginaux). Enfin, selon plusieurs ONG, entre 2000 et début 2009, il y a eu 518 suicides par an dans les prisons « spéciales » italiennes, dont beaucoup parmi les prisonniers politiques, et 1365 morts de causes violentes.

(extraits d'une présentation signée APD)





chroniques du contrôle et de la répression

Big

« Contre les violences policières
et les crimes policiers »

« QUE FAIT LA POLICE ? » s'arrête ?

Dans sa Chronique anti-autoritaire : « Que fait la police ? », du 1er avril, Maurice Rajsfus annonce qu'il arrête. Nous publions un extrait de son dernier (?) éditorial sans rappeler que notre rubrique « Big Brother » s'appelait avant notre numéro 152 : « Flics, militaires, vigiles... au service des citoyens. » Cette rubrique a eu 10 ans d'existence dans C.A. (d'octobre 1995 à octobre 2005) et dont l'une de ses sources était ce bulletin.

« Aurons-nous des succès ? »

Il fallait bien terminer (peut-être provisoirement), cette aventure de *Que fait la police ?* Après la création de l'Observatoire des libertés publiques, le 6 avril 1994, un an jour pour jour après le véritable assassinat du jeune Makomé M'Bovolé (17 ans) au commissariat des Grandes Carrières, dans le 18ème arrondissement de Paris, bien connu pour sa tendresse immodérée envers la population issue de l'immigration colorée. Nous étions bien seuls avec mon camarade Jean-Michel Mension (Alexis Violet), pour montrer la police de la République pour ce qu'elle est réellement, et non pas une troupe de gardiens de la paix destinée à apaiser les conflits au sein de la population.

Les difficultés envisageables ne devaient pas nous empêcher de publier 122 numéros imprimés du bulletin *Que fait la police ?*, puis après le décès de Jean-Michel, en juin 2006, la poursuite de cette action de salubrité publique avec 88 numéros, parus sur Internet. Une certitude : ce bulletin intéressait vivement nos premiers lecteurs qui, avec 300 abonnés payants entretenaient des liens très forts avec l'Observatoire des libertés publiques, rassemblant des milliers de signataires dans nos pétitions contre la violence policière ou pour la dissolution des BAC. Par la suite, lors du passage, gratuit, sur Internet, notre audience – j'étais seul désormais – devait se décupler,

jusqu'à atteindre près de mille visites par jour sur notre site, mais il n'était plus possible de connaître ceux qui s'intéressaient à notre activité. Toujours est-il que les méthodes et les mauvaises manières policières n'ont guère évolué durant les vingt années qui viennent de s'écouler, depuis qu'en 1994, un ministre de l'Intérieur comme Charles Pasqua – dans la droite ligne d'un Raymond Marcellin – s'appliquait à créer le désordre au nom d'un ordre nullement menacé. Cela ne pouvait qu'étonner mais il faut bien constater que, vingt ans plus tard, le socialiste proclamé Manuel Valls, ne se conduit pas tellement différemment de ce mafieux gaulliste, et la provocation est restée l'arme habituelle d'une police qui n'est trop souvent républicaine que de nom. Ce qui s'est passé à Nantes, le 22 février 2014 ne fait que le démontrer. C'est donc sur ce dernier exploit de notre police que va se clore le bulletin *Que fait la police ?* qui, au cours des deux décennies écoulées, a relaté quelque 6.000 « faits divers » policiers. Nous ne nous sommes jamais aventurés dans l'éternel débat sur l'utilité de la police mais toujours est-il que lorsque les forces de l'ordre sont absentes, les situations ne dégénèrent jamais aussi violemment que lors de leur présence active. Par ailleurs, si les « racailles » ne sont pas plus nombreuses qu'il y a un siècle, il faut bien constater que les victimes de l'ordre se trouvent face à des fonctionnaires d'autorité assermentés, armés comme s'ils portaient en guerre. Ce qui paraît bien naturel car, comme de toute éternité, il faut bien mater la « canaille ». C'est pourquoi nos sociétés modernes se sont donné les moyens nécessaires pour y parvenir au prix de nombreuses vies humaines. Sans que soit évoquée, bien évidemment, l'abolition de la peine de mort, en octobre 1981.

Ce n'est peut-être qu'un au-

400 personnes ont manifesté le 5 avril à Paris avec les familles de Lahoucine Ait Omghar, d'Amine Bentounsi, de Wissam El-Yamni tués par la police, avec des victimes de Flashball, éborgnés, blessés : Pierre de Nantes, le collectif 8 juillet de Montreuil... Cette marche jeune et combative exigeait « vérité et justice » et la fin de l'impunité de la police.

Le lundi 7 avril se tenait le procès d'Amal Bentounsi, sœur d'Amine tuée le 22 avril 2012 à Noisy-le-Sec (93) d'une balle dans le dos par un policier. Amal a créé un site Internet demandant la vérité sur la mort de son frère et dénonçant les violences et crimes policiers. Le ministre de l'Intérieur a porté plainte et Amal s'est retrouvée accusée de « diffamation envers la police. » A ce procès, Amal est intervenue avec d'autres témoins afin de démontrer l'impunité des crimes policiers. Finalement la Procureure a demandé la relaxe ! Le jugement sera rendu le 28 mai devant la 17ème chambre au Palais de justice de Paris.

A noter que le site d'information Basta ! vient de produire un travail de recensement : « homicides, accidents, malaises, légitime défense » sur les cinquante dernières années... édifiant !

Sources : bulletin résistons ensemble – resistons.lautre.net

Contacts : <http://www.urgence-notre-police-assassine.fr/> ; <http://www.bastamag.net/homicides-accidents-malaises>.

Le secret professionnel des médecins en milieu carcéral aboli ?

Cela se passe, pour l'instant, en Suisse dans le canton de Genève. Voici un extrait d'un article publié dans « La Revue médicale Suisse » du 2 avril 2014 : « Du secret médical, ce cœur de la médecine humaniste, le conseil d'Etat du canton de Genève ne veut plus dans les prisons. Du moins plus qu'une version considérablement amoindrie. Il vient de décider d'obliger tous les soignants s'occupant de détenus de transmettre aux autorités le résultat de leurs thérapies. Cette décision devra encore être validée par le Grand Conseil »

Pourquoi une telle décision, non encore définitive tout de même ? Comme d'habitude : un fait divers morbide ! En effet, « un détenu a tué une jeune thérapeute en un meurtre d'autant plus horrible qu'il semblait évitable. Qui est responsable ? De nombreux dysfonctionnements ont joué un rôle, révèle l'expertise, mais pas le secret médical. Qu'importe, le soupçon se porte sur les médecins... Et pourtant, chacun devrait savoir que dès le moment où un patient apprend que des informations concernant son intimité peuvent servir à le juger, à le classer, le plus souvent à le rabaisser, il cesse de les partager...

... et disparaît ainsi la possibilité de soins humanisés. Selon la logique de ce projet de loi genevois, « les soignants deviennent de simples agents de récolte d'une information à transmettre à l'autorité. On ne leur demande pas d'interprétation, on exige des faits. Il ne s'agit plus de soigner, c'est-à-dire d'aider le patient-détenu à renforcer sa capacité à être autonome, à dépasser ses troubles et à maîtriser son agressivité. Non : le médecin doit lister les éléments pouvant entrer dans une prédiction mécanique de la dangerosité. »

Cet argumentaire rappelle étonnamment celui tenu par les professionnels du médico-social en France, lors de la lutte contre la loi dite « Prévention de la délinquance » de 2007.

Par ailleurs, sur la santé en milieu carcéral en France, un projet serait en cours d'élaboration. L'Association des Sec-teurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP) vient de lancer une alarme sur ce sujet. Elle soutient d'ailleurs « tous les collègues exerçant en Suisse en milieu pénitentiaire qui s'oppose avec force à ce projet de loi inique, improductif et dangereux. »

Source : www.antidélantion.lautre.net

Big Brother

Brother

Lutte d'antinucléaires contre le fichage ADN : 7ème relaxe !

Soupçonnée d'avoir participé à la dégradation d'un pylône de la ligne à haute tension Cotentin-Maine, lors d'une manifestation à Saint-Cyr-le-Gravelais, village mayennais, au printemps 2012, Annick a été relaxée par le tribunal de Laval. Mais elle était poursuivie pour avoir refusé un prélèvement d'ADN lors de sa garde à vue. C'est pour ce motif qu'elle passait à nouveau devant les juges, le 14 avril 2014 devant le tribunal du Mans. Soucieux de rester sur le terrain juridique, le président du tribunal a rappelé les dispositions du code pénal à savoir que l'enregistrement d'empreintes génétiques ne peut se dérouler qu'à partir d'indices graves et concordants. Estimant que ces indices n'existaient pas, le tribunal correctionnel du Mans a prononcé la relaxe. Sur les nombreux refus d'ADN commis dans la lutte antinucléaire qui sévit dans l'ouest depuis les actions de Valognes en novembre 2011, 7 personnes ont été poursuivies et 7 ont été relaxées !

Prochain procès le 29 avril 2014 à Rennes... pour une huitième relaxe ?

Source : <http://antitht.noblogs.org/1548>

La plate-forme nationale des interceptions judiciaires (pnij) se met en place

Selon les services secrets techniques britanniques (GCHQ), la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et l'opérateur historique français travaillent ensemble pour améliorer les capacités nationales d'interception sur les réseaux de communication et collaborent pour casser les cryptages de données qui circulent dans les réseaux. France Télécom est un acteur important du système de surveillance en France.

Cette note, extraite des archives de la NSA par son ex-consultant Edward Snowden, assure que la relation entre la DGSE et l'opérateur français constitue un atout majeur par rapport à ses homologues occidentaux. L'une des forces de la DGSE résiderait dans le fait qu'elle ne se contente pas des autorisations accordées par le législateur pour accéder aux données des clients de France Télécom-Orange. Elle dispose surtout, à l'insu de tout contrôle, d'un accès libre et total à ses réseaux et aux flux de données qui y transitent. Cette collecte libre de tout contrôle, par le biais de l'opérateur français, portant sur des données massives, concerne aussi bien des Français que des étrangers. Elle est utilisée

par la DGSE, qui la met à la disposition de l'ensemble des agences de renseignement françaises au titre de la mutualisation du renseignement technique et de sa base de données. Ces données sont également partagées avec des alliés étrangers comme le GCHQ.

La DGSE s'appuie aussi sur la direction internationale de l'opérateur Orange, qui gère les filiales de téléphonie mobile à l'étranger. Orange joue dans certains cas un rôle stratégique. Il a ainsi accompagné les opérations militaires françaises au Mali et en Centrafrique.

Ces révélations communiquées par Edward Snowden ont confirmé ce que l'on pouvait présumer à la lecture de l'article 20 de la Loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013, relative à la programmation militaire : en France, l'Internet et les communications sont sous surveillance, et cette surveillance est protégée par le secret défense. Le pouvoir politique n'hésite pas à porter massivement atteinte aux droits fondamentaux. Sarkozy avait donné l'exemple en renforçant les pouvoirs de la police et du parquet et en donnant à la DGSE des moyens colossaux d'écoute et de surveillance d'Internet.



Trois actions simultanées contre le puçage !

Le jeudi 27 mars 2014, environ 70 personnes (amis, voisins, clients, sympathisants de Nathalie et Laurent) et 11 moutons ont occupé pendant deux heures la Direction départementale du territoire (DDT) du Tarn.

Elles venaient y dénoncer les sanctions infligées par cette administration à Nathalie et Laurent, suite à leur refus d'identifier leur troupeau conformément aux dernières réglementations en vigueur. A travers la puce électronique, elles dénonçaient le processus d'industrialisation forcée auxquels sont soumises les activités agricoles depuis (au moins) 50 ans.

Précisément, ce matin-là avait lieu à la DDT la réunion mensuelle de la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) du Tarn, aréopage de bureaucrates et d'élus (syndicats, banques, Conseil général, préfecture...) qui administrent au quotidien, à un niveau local, cette politique d'industrialisation. Les manifestants se sont fait un plaisir d'interrompre cette réunion, à laquelle a fait place une confrontation entre opposants au puçage et syndicalistes de la FNSEA, notamment.

La police est arrivée rapidement et a mis fin à cette occupation avant le pique-nique prévu dans la DDT. La directrice avait de toute façon interdit aux salariés de la DDT de quitter leurs bureaux et de venir écouter les propos que nous tenions dans le hall.

D'autres actions de solidarité avec Nathalie et Laurent ont eu lieu le même jour, l'une à Cachan et l'autre à Biarritz (intervention au congrès de la FNSEA).

A Cachan, ce sont plus de 20 personnes qui ont occupé les locaux de la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (Driaaf) en soutien à Laurent et Nathalie. Les occupants, aux activités variées (intermittents, chômeurs, libraires, assistantes sociales, etc.) ont investi les locaux de l'administration en charge d'opérer les contrôles et de gérer les aides de l'Europe, en distribuant les bons points aux gros éleveurs de la région Ile-de-France, et mettant au piquet ceux qui refuseraient d'identifier électroniquement leurs animaux ou de subir les contrôles sans cesse plus nombreux et contraignants. Dans le tract distribué à Cachan, on pouvait lire :

« Nous qui venons ici occuper la Driaaf n'appartenons pas tous au milieu agricole. Cependant, nous aussi, nous refusons de voir dans la numérisation la solution miracle à la faim dans le monde, à l'éducation des enfants ou à l'accueil des personnes démunies. Nous refusons que nos imaginaires, notre nourriture, nos relations, nos expériences soient réduits à quelques algorithmes ».

La police est intervenue et les occupants ont quitté les lieux après avoir discuté avec le personnel de la Driaaf.

A Biarritz, c'est dans le cadre de la manifestation de ELB (Euskal Herriko Laborarien Batasuna) / Confédération paysanne du Pays Basque en protestation du Congrès de la FNSEA que des opposants au puçage des brebis ont déployé des banderoles de soutien (**Laurent ta Nathalie sustenguz** "Soutien à Laurent et Nathalie", en basque et **NON à la puce et son monde**). Les paysans basques venaient confirmer leur colère face aux agissements du syndicat soi-disant majoritaire, ne représentant que les intérêts de l'industrie agricole. S'y trouvait tout le gratin institutionnel de l'agriculture (mais pas que) : le commissaire européen de l'agriculture, un conseiller de ministère de l'agriculture et accessoirement tous les pontes de la FNSEA.

Big Brother

Euro, quelques éléments d'explication

L'euro est-il responsable d'une partie de nos maux?
Peut-on (doit-on?) en sortir? Mais d'abord, qu'est-ce que c'est ?

Petit rappel :
pourquoi l'Europe
a-t-elle créé l'euro ?

L'objectif principal de l'Europe était de créer un marché unique. Un grand marché intérieur est en effet un atout de taille pour les grandes entreprises: il permet de lancer dès le départ la production à très grande échelle, ce qui réduit considérablement les coûts. L'idée était donc de créer un marché de taille à faire concurrence aux Etats-Unis. C'est d'ailleurs pourquoi ces derniers ont au départ considéré le traité de Rome d'un mauvais œil (cf les péripéties historiques avec l'Angleterre).

Un marché unique, ça n'a l'air de rien, mais c'est très ambitieux. Il faut des législations communes, des normes sanitaires et techniques communes (mêmes écartements de rail pour les voies ferrées, même voltage, même écartement de prises, mêmes normes de télécommunications, etc.). Evidemment, l'adoption d'une norme favorise toujours les entreprises du pays qui l'a déjà adoptée par rapport aux autres. D'où d'immenses négociations de marchands de tapis qui ont duré des années. En plus de tout ça, qui peut au final être réglé par les autorités, même si c'est long et pénible, il faudrait aussi un consommateur européen, c'est-à-dire des habitudes de consommation relativement communes à travers l'Europe, et ça, ce n'est toujours pas fait. Il y a par exemple très peu de campagnes publicitaires directement européennes, les entreprises sont encore obligées de décliner des versions nationales si elles veulent arriver à toucher leur public.

Et l'euro dans tout ça? Le marché européen existe plus ou moins. La majorité des exportations de chaque pays de la zone euro est à destination des autres pays de la zone euro. Or, le commerce international a besoin de stabilité des changes. Si une monnaie est dévaluée de 50%, l'entreprise qui exporte vers ce pays voit automatiquement son chiffre d'affaires chûter de 50% sans prévenir. Ce n'est pas gérable.

Or depuis l'embargo sur l'or de Nixon en 1971 et donc la fin de facto du système de Bretton Woods (système de parité fixe des monnaies des pays capitalistes avec le \$), les monnaies étaient devenues flottantes. Les monnaies européennes jouaient au yo-yo entre elles. L'Europe a essayé de mettre en place des systèmes

monétaires européens, pour maintenir les parités de ces monnaies entre elles, mais aucun de ces systèmes n'a tenu le choc face aux déséquilibres de fonds et aux attaques spéculatives. Le grand marché intérieur risquait de se disloquer d'où le choix de la fuite en avant qu'a été la création de l'euro. C'est une des raisons qui explique qu'un scénario de sortie de l'euro semble peu crédible.

L'euro,
un objet économique non
identifié

C'est comme ça que l'appellent pas mal d'économistes. En effet, c'est un système un peu bizarre.

Normalement, une monnaie est un attribut de souveraineté nationale. Elle permet à l'état



de payer ses armées, lever des impôts, etc... C'est un instrument important de politique économique. Or il n'y a pas d'état fédéral européen. L'euro est donc la monnaie d'une absence d'état-nation.

Battre monnaie était un privilège du souverain, et en gros, pour faire très court donc faux, le système est géré par une banque centrale depuis la naissance du capitalisme. Les banques centrales peuvent être publiques ou privées, ça dépend de l'histoire des pays, mais elles fonctionnent en tandem avec le pouvoir politique, ce dernier disposant en cas de gros désaccord de la force militaire et judiciaire. La banque centrale européenne est totalement indépendante

des pouvoirs politiques, elle peut donc faire ce qu'elle veut, ce qui ne s'était jamais vu. De plus, ce sont des pouvoirs politiques et non un pouvoir politique, donc il n'y a pas moyen de faire tandem si jamais ça lui traversait l'esprit (ce dont on peut douter, le pouvoir, c'est toujours mieux sans partage).

La politique monétaire permet à un Etat de dévaluer pour doper ses exportations à court terme (à long terme, ça risque de faire de l'inflation), de financer son déficit (la fameuse planche à billets), de maîtriser plus ou moins (plutôt moins d'ailleurs) la masse des crédits... Pourquoi les Etats européens ont-ils accepté de perdre un tel pouvoir au profit de la BCE? Les monnaies sont flottantes (leur cours se fixe sur les marchés), même très flottantes, il y a eu pas mal de tempêtes depuis la mort de Bretton Woods. On a instauré la liberté des changes, c'est-à-dire que l'argent peut circuler librement d'un endroit à l'autre de la planète (dans les années 50-60, c'était le contrôle des changes qui régnait, il fallait d'abord demander l'autorisation, ou acheter de grosses valises). La mondialisation se traduit par l'importance des non-résidents dans les transactions de chaque marché monétaire et financier national. Ceci empêche les Etats d'avoir une politique monétaire réellement indépendante: s'ils veulent dévaluer, les capitaux placés dans la monnaie nationale vont fuir vers des placements à monnaie plus forte, ils devront donc augmenter les

taux d'intérêt pour les retenir, ce qui les empêchera d'atteindre leur objectif d'aide à la compétitivité des entreprises. C'est ce que les économistes appellent le triangle des incompatibilités de Mundell. Et de fait, avant l'euro, un des gros objectifs de politique économique était de maintenir la stabilité monétaire dans la zone européenne, et les autres objectifs y étaient asservis. Le raisonnement a été de se dire qu'au moins avec l'euro, il y avait une puissance économique suffisante pour garantir une monnaie stable avec des contraintes finalement moins lourdes de politique économique.

Qui gouverne l'euro ?

La banque centrale européenne est indépendante, et elle est composée des gouverneurs des différentes banques centrales

nationales, qui se sont toutes engagées à être indépendantes (pour celles qui sont publiques). Donc, difficile de répondre. De fait, il est de notoriété publique que c'est un homme de Goldmann Sachs qui a été nommé à sa tête.

La BCE fonctionne à la manière de l'Europe: l'ultra-libéralisme y est marqué dans le marbre de ses statuts et des traités signés par les états de la zone euro.

Tout d'abord, il est inscrit dans ses statuts que sa mission prioritaire est la lutte contre l'inflation. Comme vous êtes de bons européens bien conditionné-e-s par les expert-e-s des médias, ça vous semble peut-être normal. En fait, pas du tout. Dans les autres pays du monde,

les banques centrales ont également pour mission de soutenir la croissance, ou de favoriser la prospérité économique ou des choses de ce genre. La lutte contre l'inflation ne favorise pas la croissance, au contraire, elle la freine. Cette mission était une condition posée par l'Allemagne. Ensuite, toujours dans l'idée de lutter contre l'inflation, les banques centrales de la zone euro n'ont plus le droit de prêter de l'argent aux Etats, ce qui était pourtant leur rôle traditionnel, voire bien souvent leur origine. En effet, un prêt de la banque centrale équivaut à une création monétaire, et donc peut favoriser l'inflation. Bizarrement, elles ont quand même le droit de prêter aux banques, ce qui est pourtant là aussi une création monétaire... (En fait, ça s'explique théoriquement, mais je n'ai pas la place ici). Les Etats de la zone euro ne peuvent donc financer leurs déficits budgétaires qu'en se tournant vers les marchés financiers, avec les conséquences que vous pouvez observer tous les jours.

L'euro est issu du traité de Maastricht. En principe, une monnaie commune, donc une politique monétaire commune, implique une certaine homogénéité de la structure économique, ce qui n'est pas le cas de l'Europe. Ce n'est pas forcément le cas des différentes régions d'un même pays non plus, mais là, il existe une «solidarité nationale»: tout le monde paye des impôts pour des dépenses sur l'ensemble du territoire. Le budget européen (un fonds a été créé pour aider les pays et régions qui risquaient d'être mis en difficulté), lui, est ridicule. Mais il fallait avoir un minimum de cohérence entre pays. Ce minimum a été instauré selon les principes comptables de la doxa libérale. Les pays se sont engagés à limiter leur déficit budgétaire (à 3% du PIB), leur endettement public et leur inflation nationale. Il n'y a pas de justification économique théorique à cette limitation, à part encore et toujours la lutte contre l'inflation, et certaines théories ultra-libérales. Ces critères n'ont de toutes façons que rarement été respectés, sauf par l'Espagne et l'Irlande, qui ont plongé ensuite le plus vite.

La zone euro, c'est la transcription dans des lois de la doxa libérale, plus particulièrement du monétarisme. C'est une machine anti-inflation, absolument pas calibrée donc pour la crise actuelle. Elle revient à mettre les finances publiques entre les mains des marchés financiers. Ce qui est d'ailleurs logique avec l'objectif anti-inflation: l'inflation est l'ennemie des rentiers. Et ce qui explique que la nomination d'hommes de Goldman Sachs à la tête des institutions n'est pas du tout incongrue.

Et maintenant ?

Comme vous le savez tou-te-s, ça craque de partout.

L'objectif monétaire a été atteint: l'euro est une monnaie forte, qui s'est appréciée de plus de 30% depuis sa création. Ceci pénalise les entreprises des régions qui misent sur leurs prix de vente pour leur compétitivité (en gros, les pays du sud de l'Europe), et avantage les pays dont les exportations sont peu sensibles aux prix grâce à leur importance stratégique ou leur image de qualité (au hasard, par exemple, l'Allemagne).

Une monnaie s'accompagne de taux directeurs de la banque centrale, c'est-à-dire que les taux d'intérêt pratiqués par cette dernière sont censés influencer l'ensemble des taux d'intérêt. Il devrait donc y avoir une tendance européenne commune. Les taux d'intérêt pour les dettes souveraines vont de taux négatifs (l'Allemagne, la France) (un taux négatif, ça veut dire qu'on vous paye pour vous prêter de l'argent), à des taux à deux chiffres (la Grèce). On ne peut pas véritablement parler de taux directeurs européens dans ces conditions.

Les réserves des banques centrales sont censées garantir la crédibilité de la monnaie et des emprunts des pays. La BCE ne garantit rien au niveau européen et laisse chaque Etat se débrouiller, avec à chaque fois de longues et pénibles négociations avant d'accorder des garanties au coup par coup.

Bref, l'euro existe-t-il encore autrement que sous forme de contrainte financière pesant sur les Etats? C'est ce qui explique les débats sur la sortie ou non de l'euro, sur la viabilité ou non du système.

Les libéraux restent campés sur leur position: ces contraintes financières sont vertueuses, elles obligent les Etats à mener une politique économique «saine», il ne faut surtout pas y toucher. Comme la situation avantage les pays européens les plus puissants, ils ont gain de cause. Ils ont gain de cause surtout parce que c'est un excellent outil pour détruire la protection sociale, marché sur lequel lorgnent les fonds de pension, les assurances et les banques, et une source de profits financiers importante.

Et les scénarii de sortie de l'euro? De gauche (extrême?) ou de droite (extrême), ils ont un point commun. Ils supposent un intérêt commun à la défense de la population d'un pays et à la défense d'un capitalisme national, en bref le mythe de l'Etat-nation. L'idée est de faire confiance à cet Etat pour retrouver une souveraineté nationale en sortant de l'euro. C'est donc une idée viciée à la base. D'autant plus viciée que la mondialisation a pas mal progressé depuis ces années 60 qui éveillent tant de nostalgie. Il ne faudrait pas seulement sortir de l'euro, il faudrait rétablir le contrôle des changes pour éviter la fuite des capitaux. Donc se priver des investisseurs étrangers, pour la France au moins 30% des capitaux. Il faudrait renationaliser au moins le système bancaire, et probablement un certain nombre de grands groupes.... Si on pense que l'Etat, avant d'être l'instrument tutélaire de la sécurité d'une population endormie, est au service du capital, je ne vois pas très bien pourquoi il ferait tout ça. De fait, ces scénarii s'appuient soit sur le mythe du retour à l'Etat-providence (scénario de gauche) soit sur celui de la Nation unie et indivisible (scénario fasciste).

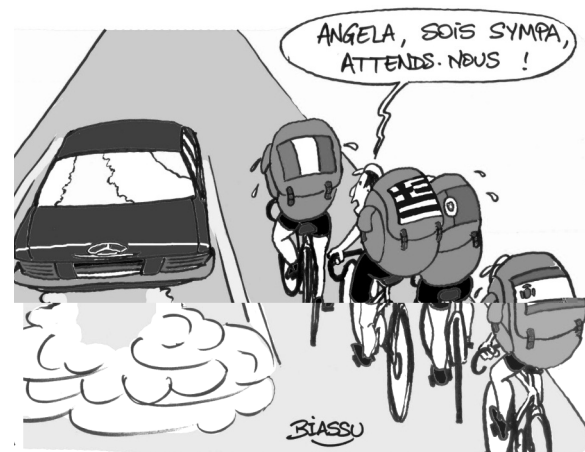
La seule chose qui rend ces scénarii crédibles, est que le système est en train de craquer. Là où ils ont peut-être raison, c'est que mieux vaut, même pour le système, sortir de l'euro de façon organisée, qu'un éclatement brutal d'un système qui n'en peut mais. En effet, une sortie brutale de l'euro plongerait cette zone dans une crise comparable à la Grèce: l'ensemble des échanges, des réseaux commerciaux, de la production seraient désorganisés. Les grandes banques feraient sans doute faillite (remarquez, ça permettrait de les renationaliser

justement). Et on peut considérer que l'euro n'existe déjà plus vraiment comme monnaie commune dans la mesure où les banques européennes ne se prêtent plus entre elles (cf les brèves économiques de ce numéro) et où les conditions de crédit diffèrent complètement d'un pays à l'autre, de même que les salaires et les prix.

L'avenir est donc pour le moins incertain. Mais en vrai, est-ce que le nom de la pièce de monnaie que nous utilisons et la tête ou le slogan qui y sont frappés nous importent tant que ça? On est passé du franc à l'euro, on peut peut-être passer de l'euro à je ne sais quoi. Ce qui nous importe, c'est la crise et ses effets. Et de cela, l'euro n'est pas une cause, il est un symptôme. La crise est une crise de surproduction, une crise qui s'enracine dans les contradictions du capitalisme: il a renoué avec la plus-value absolue, c'est-à-dire les profits extorqués sur la base d'une baisse des salaires en terme de pouvoir d'achat, c'est une victoire de classe, victoire qui ne pouvait que provoquer une crise, car pour réaliser la plus-value, il faut bien vendre, mais à qui? Rappelons que la crise de l'euro n'est que la conséquence de la crise des subprime. Et que cette dernière vient d'une solution bricolée par le système qui ne pouvait durer éternellement, un essor foudroyant du crédit pour compenser l'insuffisance du pouvoir d'achat des salaires.

Bien sûr, les débats sur l'euro ont quand même leur importance, car les conditions dans lesquelles se poursuit le système déterminent notre vie. Car ce qui est peut-être en jeu, c'est l'avenir ou non de la puissance européenne, avenir qui conditionnera aussi nos conditions d'existence. Mais si issue il y a, elle ne peut pas se trouver du côté du bricolage d'un système à bout de souffle. Laissons les débats sur l'euro aux gestionnaires. L'enjeu est ailleurs. Il est dans la faiblesse des luttes, et dans l'inexistence de luttes internationales face à un capitalisme organisé mondialement, l'inexistence même de luttes européennes, dans un espace géographique avec une certaine homogénéité culturelle et très intégré économiquement. Rappelons que la crise est une crise du système et ne se résume pas à l'incapacité, l'incompétence ou la trahison de nos gouvernements est fondamental. C'est notre seule arme contre la montée des nationalismes, inévitable lorsque la régression sociale massive s'accompagne d'une absence totale de perspective si ce n'est révolutionnaire, au moins de changement social positif.

Sylvie



L'économie en brèves

NOMBRE RECORD DE SALAIRES IMPAYÉS EN 2013

Il ne s'agit pas de l'ensemble des salaires impayés, ça, c'est impossible à connaître exactement. Il s'agit du montant des salaires que les entreprises en faillite n'ont pas payé et qui sont donc versés par l'AGS, Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés. Il y aurait eu cette année 63000 faillites (dont bien sûr essentiellement des petites entreprises), pour un déblocage de salaire de 2,19 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 5% en un an. Ceci a concerné 285000 salariés (nombre en augmentation de 3%). (Source: La Tribune)

LE MAL LOGEMENT

Un rapport a été publié sur les dividendes versés dans le monde en 2013 par les sociétés cotées en bourse aux paradis fiscaux. Il s'agit donc d'une toute petite minorité des entreprises, mais les seules pour lesquelles on puisse avoir ce genre de renseignements, et les plus grandes. De plus, les paradis fiscaux ne sont pas pris en compte, ce qui constitue plus qu'une nuance. Le versement de dividendes au niveau mondial est toujours en augmentation, mais leur croissance est ralentie (+2,8% «seulement»). Ce qui est intéressant, c'est l'évolution de leur répartition mondiale: c'est dans les pays émergents que le versement de dividendes a augmenté le plus (il a plus que doublé depuis 2009). Au final, plus du tiers des dividendes sont encore versés en Amérique du Nord (37%), le tiers en Europe (11% pour le Royaume Uni et 22% pour le reste de l'Europe), 5% au Japon. Reste donc le quart des dividendes pour les pays émergents et l'Asie-Pacifique. (Source:)

LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Le pouvoir d'achat du salaire net moyen de la fonction publique territoriale a baissé de 0,8% en 2011 (c'est-à-dire qu'il a moins augmenté que l'inflation). Il s'agit des fonctionnaires des collectivités locales, la majorité d'entre eux (56%) étant employés par les communes. Le salaire médian était cette année là de 1635€, autrement dit, la moitié des fonctionnaires des collectivités locales gagnent moins de 1635€ (les non titulaires ne sont pas pris en compte). La fonction publique semble légèrement plus égalitaire que la moyenne: le pouvoir d'achat des catégories C (l'échelon du bas) a baissé de 1,1% tandis que celui des catégories A (les cadres) a baissé de 1,4%. Ceci dit, ces diminutions sont surtout liées aux flux. Le pouvoir d'achat de ceux qui étaient déjà embauchés en 2010 a augmenté de 0,2%.

Source: INSEE première n°1486, janvier 2014

EN FRANCE, MOINS DE PROFITS, MAIS PLUS DE DIVIDENDES!

Les dividendes sont la part des profits qui est versée aux propriétaires des entreprises (actionnaires). Une partie du profit reste en effet dans l'entreprise pour assurer sa croissance. Ce sont les actionnaires qui décident en assemblée générale quelle part du profit ils conservent (vote proportionnel aux parts détenues dans l'entreprise). En 2013, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 48 milliards d'euros de bénéfices, en diminution de 8% par rapport à 2012. Les dividendes, eux, ont progressé de 6% pour s'établir à 39 milliards d'euros. Un peu plus de 80% des profits du CAC 40 sont donc

utilisés à la distribution de dividendes. A la fin des années 80, l'ensemble des entreprises distribuait en moyenne 30% de leurs profits sous forme de dividendes. Ce taux n'a cessé d'augmenter depuis, pour atteindre plus de 80% aujourd'hui (là encore, toutes entreprises confondues, et pas seulement celles du CAC 40). On peut interpréter cette évolution comme symptomatique d'une évolution du mode de gestion du capitalisme. Jusque dans les années 80, les dirigeants privilégiaient la croissance à long terme des entreprises, autrement dit ils étaient moins gourmands au présent dans l'objectif d'une amélioration des profits à long terme. Depuis, c'est l'horizon du court terme qui prédomine de plus en plus: qu'importent les profits à long terme, ce qui compte c'est le profit immédiat. Ceci est à rapprocher de la fermeture d'usines pourtant rentables mais pas assez, comme par exemple la Redoute (mais il y en a beaucoup d'autres). C'est évidemment à relier à la domination du capital financier, et surtout à sa transformation au service de la logique des marchés financiers.

Source: blog de Christian Chavagneux (économiste) dans «économie politique»

QUELQUES NOUVELLES DU PATRIARCAT

En 2011, aux âges actifs, trois femmes en couple sur quatre gagnent moins que leur conjoint, en tenant compte des revenus d'activité (salaires, revenus des indépendants) et de remplacement (chômage et retraites). En moyenne, les femmes vivant en couple gagnent 42% de moins que leur conjoint, alors que l'écart entre célibataires n'est que de 9%. Elles perçoivent un salaire inférieur en moyenne à celui de leur conjoint, travaillent plus souvent à temps partiel et ont un taux d'activité moins élevé. Cependant, de 2002 à 2011, l'écart moyen s'est réduit, mais ceci vient surtout du recul du nombre de femmes au foyer. Les écarts de revenus au sein des couples sont plus prononcés quand il y a des enfants. Ceci est bien sûr lié aux temps partiels des femmes mères de famille, mais pas seulement, puisqu'on s'aperçoit que lorsque les couples sont mariés, les écarts de revenus entre les conjoints sont encore plus marqués (toujours en moyenne).

Source: INSEE première n°1492, mars 2014

FAUT-IL REVOIR NOTRE PERCEPTION DE LA CLASSE OUVRIÈRE ?

On a coutume d'associer ouvriers et industrie, désindustrialisation et diminution du nombre d'ouvriers. Notre vision de l'économie est un peu binaire. Il y aurait l'industrie d'une part, le commerce et les services d'autre part. En réalité, industrie et services sont très fortement imbriqués. Les entreprises industrielles ont une production de services pour compte propre (comptabilité, R&D, marketing, logistique...). D'ailleurs, une partie non-négligeable des pertes d'emploi dans les secteurs industriels résulte en réalité de l'externalisation de certaines de ces activités de services. Mais de nombreuses entreprises industrielles ont également une production de services pour compte d'autrui, c'est-à-dire pour les proposer en tant que tels à des clients extérieurs: un producteur de fenêtres propose leur installation, un producteur de machines se charge de leur maintenance, un producteur de matériel électronique offre des «contenus» (musique, films, jeux vidéo), etc. Cela peut aussi résulter d'une externalisation des segments les plus «industriels» de la chaîne de

valeur, et d'un recentrage sur le développement et la commercialisation. L'entreprise produit alors des services, vendus à des sous-traitants en charge de la production matérielle. C'est le modèle de la société «sans usine». Le CEPII a étudié les données de bilan des entreprises françaises. Il en ressort que 83% des entreprises industrielles de l'échantillon ont une production de services pour autrui et que près du tiers produisent, en réalité, plus de services que de biens. De plus, beaucoup d'entreprises enregistrées dans les secteurs de services ont une production de biens pour autrui. Il se trouve en effet que, de la même façon que les entreprises manufacturières produisent de plus en plus de services, les entreprises de services s'industrialisent (légèrement) en augmentant leur production de biens pour compte d'autrui.

Source: La Tribune, 3 mars 2014, et blog du CEPII

QUELQUES NOUVELLES DE LA GRÈCE

Si on fait le bilan sur 5 ans, de 2008 à 2013, la richesse monétaire créée annuellement a baissé d'1/4 (24%), la consommation des ménages aussi (26%), les investissements des 2/3 (notamment à cause de la baisse de la construction), le taux de chômage a atteint 28%, et le chômage des jeunes 60%... Merci le sauvetage par l'Europe!

Source: La Tribune

QUELQUES NOUVELLES DE LA CRISE FINANCIÈRE

Les prêts interbancaires ont diminué de 31% dans la zone euro depuis 2008. Qu'est-ce que ça signifie? Les prêts interbancaires, c'est l'huile des rouages du système capitaliste. Quand on paye par virement, chèque ou carte bleue, il s'agit en fait d'un paiement entre banques, les fonds vont en fait de la banque de l'acheteur à la banque du vendeur. Si une banque a besoin de fonds, elle s'adresse à une autre banque. Ce sont des opérations quotidiennes qui portent sur des montants très importants. Sans les prêts interbancaires, toute l'économie capitaliste se bloque. Ils reposent bien sûr sur la confiance entre banques. C'est pourquoi le marché est bloqué depuis fin 2007. La méfiance entre banques est telle qu'elles ont cessé de se prêter de l'argent réciproquement, de peur que l'autre ne fasse faillite. C'est ce qui explique l'injonction massive de liquidités par les banques centrales. Le fait que leur baisse continue est un signe de ce que la crise reste toujours aussi grave, et qu'elle est systémique (qu'elle touche le cœur du système). Aux Etats-Unis, les prêts interbancaires ne sont en diminution pour la même période «que» de 16%.

Il s'agit des chiffres publiés par la BRI, Banque des Règlements Internationaux. Ils concernent donc les prêts bancaires transfrontaliers. Cette chute de 31% est donc aussi un symptôme de la crise de l'euro. Les prêts entre banques des différents pays de la zone sont en chute libre en fait, car dans ces prêts, il y a aussi ceux entre banques du même groupe mais dans différents pays. On peut supposer que ces prêts là continuent, et que sans eux la baisse serait encore plus impressionnante. Si l'argent circule difficilement des banques d'un pays de la zone euro à un autre, que signifie encore l'euro? Evidemment, le montant de ces prêts n'a pas diminué pour l'Allemagne, et est en chute libre pour les pays tels que l'Espagne, la Grèce, le Portugal...

Source (pour les chiffres, pas pour les explications...): La Tribune

Bus de classes à San Francisco

L'histoire des Google bus de la « City of the Bay » débute en 2007. Google communique alors sur la mise à disposition d'un réseau de bus aux sièges confortables et équipés de Wifi gratuit. Ce service sert quotidiennement quelque 1 200 employés de la firme. Sept ans plus il révèle leur vraie nature, celle d'un outil de classe, au service de la gentrification sociale et spatiale. Le mouvement de protestation qui contre le G. bus soulève donc un ensemble de problèmes posés par les entreprises de nouvelles technologies.

Google roule les habitants de San Francisco

Au début de l'année, on a pu voir à plusieurs reprises des scènes similaires à différents arrêts de bus de San Francisco. Une navette blanche arrive, certaines personnes rentrent dedans, tandis que d'autres l'empêchent de repartir. Le blocage est ponctué de nombreux slogans criés au mégaphone ou affichés sur des banderoles, sur lesquelles on peut lire « Eviction Free San Francisco » ou « Fuck Off Google ». C'est qu'il ne s'agit pas de n'importe quel bus : énorme, blanc étincelant, vitres teintées, tout équipé pour permettre un voyage confortable et connecté, il s'agit d'une des nombreuses « Shuttle » mise en place par Google pour transporter ses ingénieurs des différents quartiers de San Francisco jusqu'à son siège de Mountain View, à une heure de route au sud de la ville. Ces blocages ont fait grand bruit, et ont continué au début du mois d'avril, touchant également des navettes mises en place par Apple ou encore Yahoo.

La gentrification par les nouvelles technologies

Dans ces rassemblements, on trouve notamment des membres d'« Eviction Free SF », association qui lutte contre les expulsions de logement faisant suite à l'augmentation du prix des loyers, ou encore de « Senior and Disability Action », qui s'occupe notamment des problèmes de logement des personnes âgées ou handi-



capées. En effet, la mobilisation puise d'abord sa colère sur la situation du logement. Le prix de l'immobilier grimpe régulièrement à San Francisco, lieu de résidence de nombreux employés des entreprises de haute technologie s'installant à proximité, voire en centre-ville, comme Twitter Inc. Suite au regain d'activités et de chiffre d'affaires que connaît le secteur depuis 2009, les prix des logements ont grimpé en flèche, poussés par une demande forte de la part d'ingénieurs qui gagnent en général plus de 100 000 \$ par an. Le prix des maisons et appartements explose : dans la plupart des quartiers, il a augmenté de plus de 20 % entre 2012 et 2013, et même jusqu'à 79 % à San Benito, secteur apparemment très apprécié (1).

Du côté des loyers, on constate des hausses de prix de 20 % entre 2010 et 2012, souvent plus aux abords des arrêts des bus Google. La proximité d'un tel arrêt est devenu un argument de vente de poids pour les agences immobilières (2). San Francisco est ainsi devenue la ville la plus chère des États-Unis, avec un loyer médian de 3 250 \$ (environ 2350 euros) pour un deux-pièces (3). Les propriétaires et les agences immobilières ne veulent surtout pas passer à côté de cette spéculation incroyable. Aussi, font-ils tout leur possible pour virer les locataires dont les loyers sont trop modestes, ou contrôlés, moyennant quelques manœuvres juridiques ou financières. D'après Senior and Disability Action, le rythme de ce type d'expulsions a presque triplé ces trois dernières années.

Dans ce contexte, les bus de Google sont donc devenus une cible toute trouvée pour les personnes qui militent contre les expulsions. Comme ces véhicules représentent une des rares incarnations de la compagnie dans la ville, ils sont au premier abord la seule prise possible pour agir directement contre les intérêts de l'entreprise. Prise d'autant plus justifiée que, comme on l'a vu, le lien est direct entre la présence d'arrêts desservis par les Shuttle et l'augmentation du prix des loyers. Mais au-delà d'être les cibles les plus évidentes, ces navettes sont une illustration concrète de problèmes plus globaux.

Pillage des services publics

Tout d'abord, l'abus des biens publics de la part des compagnies privées. Si le système de navettes a d'abord été mis en place par les compagnies pour limiter la circulation automobile entre San Francisco et la Silicon Valley, celles-ci sont devenues si fréquentes que la route est systématiquement saturée aux heures de pointes. Un moindre mal pour Google, qui équipe ses véhicules en connexions, prises et matériels pour permettre à ses salariés de commencer (ou continuer) à bosser dans le bus. Mais plus que la saturation des voies, c'est surtout l'usage sans autorisation du réseau de transport publics, notamment des arrêts des bus, qui attire l'attention. Google utilise plus de trente

(1) Tech rebound drives housing frenzy in Silicon Valley 12 août 2013 <http://www.cnn.com/id/100955780>

(2) The "Google Shuttle Effect" : Gentrification and San Francisco's Dot Com Boom 2.0 Printemps 2013

http://svenworld.com/wp-content/uploads/2014/01/Goldman_PR_Final.pdf

(3) Le Monde dimanche 2 – lundi 3 février



arrêts publics dans la ville de San Francisco, pour transporter 4 500 salariés chaque jour. Toute personne qui stationne sur un arrêt de bus est normalement susceptible d'une amende de 279\$. Or, jusqu'au mois de janvier, les compagnies ne payaient absolument rien à la ville, qui laissait faire, bien que leurs arrêts perturbent régulièrement le fonctionnement normal des lignes publiques. Depuis, la ville a mis en place un système de redevance pour l'utilisation des arrêts par des lignes privées, en faisant payer 1\$ par arrêt par jour, ce qui revient à environ 100 000\$ par an pour une entreprise comme Google. Coût dérisoire au regard du chiffre d'affaire de ces boîtes : c'est à peine le revenu d'un « techie ». Pire, ce coût de 1\$ par arrêt par jour choque les usagers les plus modestes du service du transport public : le ticket le moins cher pour prendre le bus, sous conditions de ressource, est à 2\$. De manière générale, d'autres associations se sont jointes à la contestation pour dénoncer le laxisme et les cadeaux des pouvoirs publics aux entreprises de nouvelle technologie. Plusieurs manifestations, dont la dernière a eu lieu le 15 avril, appelées par les employés de la ville, dénoncent les cadeaux fiscaux concédés à Twitter Inc., récemment installée dans le centre de San Francisco. Ils estiment que les cadeaux de la ville s'élèvent à 56 millions de dollars chaque année.

Séparation de classe et accroissement des inégalités

Surtout, les navettes privées illustrent la séparation concrète entre les « techies », les ingénieurs des entreprises de nouvelles technologies, et la plupart des autres habitants de San Francisco. D'un côté, il y a ceux qui montent dans

le bus de la réussite, qui ont les moyens de se loger où ils veulent et de profiter de tous les services et divertissements qui peuvent se monnayer en ville. De l'autre, il y a ceux qui restent à l'arrêt de bus et qui se font expulsés. Souvent, les seconds travaillent au service des premiers, comme l'explique ce tract diffusé aux techies lors d'un blocage de bus : « Les gens à l'extérieur de votre bus Google vous servent le café, gardent vos enfants, ont des relations sexuelles avec vous pour de l'argent, préparent vos repas, et sont chassés de leurs quartiers » (5). La situation est claire, les intérêts d'une classe jouent contre l'autre. Cette séparation est d'autant plus visible que les ingénieurs et cadres des nouvelles technologies sont socialement très homogènes : majoritairement des jeunes hommes blancs. Alors que parmi les personnes qui risquent le plus l'expulsion se trouvent surtout des mères isolées, des retraités, des afro-américains ou des chicanos.

Les divers problèmes ont ainsi rendu la résistance multi-forme. À travers les associations contre les expulsions, pour l'amélioration des transports publics, ou en soutien aux travailleurs employés par la municipalité. Toute une partie de la contestation a réussi à se réunir pour mener des mobilisations communes, comme une semaine d'action début avril (6), et même créer un outil commun : une carte interactive qui liste les expulsions des différents quartiers de San Francisco ces dernières années (7). La mobilisation a aussi été largement portée par une branche plus radicale, qui rejoint la critique contre les expulsions, et tente d'étendre la contestation à travers deux voies : son aspect de classe, comme on peut le voir à travers le tract précédemment évoqué, mais aussi sur les finalités des entreprises de haute technologie. Une manifestation à notamment été organisée dans le voisinage d'un ingénieur de chez Google, dénonçant son rôle et ceux de ses collègues dans la production d'un monde de plus en plus surveillé et automatisé (8).

Sans être en mesure de dire de ce qu'il adviendra de ses mobilisations, ces événements sont un exemple à garder en tête. Alors qu'en France les différentes régions et métropoles proposent de plus en plus d'accueillir des « start-up » et autres « entreprises innovantes », il semblerait que, partout dans le monde, les régions qui les voient s'installer sont parmi celles où l'inégalité se creuse le plus. En plus de discuter de leur finalité, il faut rappeler sur la place publique que les secteurs les plus à la pointe du capitalisme moderne sont ceux qui accélèrent le plus ses « externalités négatives » : pillage des biens publics et inégalité sociale au premier chef.

Camille (Lille)

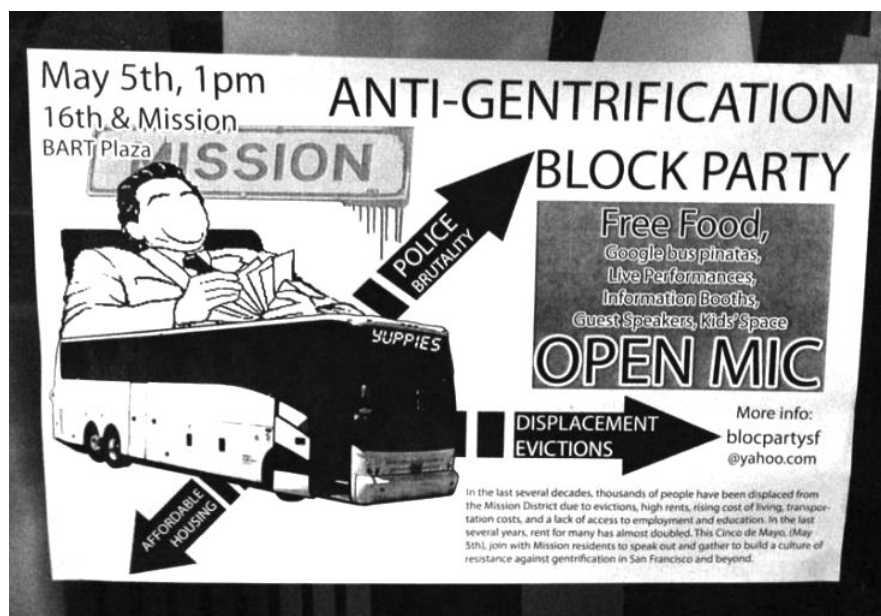
(4)<http://sdaction.org/2014/04/10/april-2014-news-and-views/>

(5)Traduction trouvée sur <http://snia-decki.wordpress.com/2014/02/17/frisco-vs-techies/>

(6)<https://defend-thebayarea.org>

(7)<http://www.antievictionmapping-project.net/>

(8)Pour en savoir plus sur cet aspect de la mobilisation, voir La chronique de Ned Ludd n°1, février 2014, <http://www.scribd.com/doc/211456451/San-Francisco-contre-la-Silicon-Valley>



Le tout-numérique à l'école : iPads et iPocrisie

« L'internaute après tout n'est que l'aboutissement délirant d'un long processus d'isolement des individus et de privation sensorielle ; et la cybervie qu'on lui propose n'est jamais destinée que pour quelque temps à quelques pour cent du genre humain, tout le reste se voyant versé sans attendre au Tartare de ce XXI^e siècle. » Bau-douin de Bodinat (La vie sur Terre, 1996)

« Après s'être contenté de l'image, on se passera de la réalité. » Étienne Gilson (La société de masse et sa culture, 1975)



L'introduction des iPads et autres tablettes dans les établissements scolaires, dont François Hollande, alors député de la Corrèze, a été le fer de lance en France, ne suscite guère de réactions indignées. Seuls ceux que les médias ont pris la déplorable habitude de classer comme « technophobes » s'y opposent. Hélas, la « crainte de la technologie » ne porte en elle rien de positif, puisqu'elle s'inscrit d'emblée dans le registre de la peur, dont on sait qu'elle peut produire le pire. Rien de mieux, pour discréditer toute critique, que de la réduire à une crainte irrationnelle et réactionnaire. C'est une autre attaque, beaucoup plus profonde, qui est portée ici, contre le tout-numérique à l'école.

Refus anti-industriel et fractures numériques

Les raisons du rejet par les « technophobes » des technologies numériques, à force d'être seules relayées par la plupart des médias, même sur leur habituel mode décredibilisant, sont finalement bien connues. Ce sont de bonnes raisons : 1 - Les tablettes polluent gravement – bien davantage que les livres, notamment au moment de leur production, par les métaux rares entrant dans leur composition et l'eau nécessaire à leur fabrication. De plus, leur obsolescence programmée permet aux fabricants de rendre rapidement vétuste un matériel présenté un ou deux ans plus tôt comme « le meilleur au meilleur prix ». Les études

abondent désormais, qui montrent toutes à quel point une tablette, dont la durée de vie est programmée aux alentours de trois petites années, sans doute à peine plus pour les iPads, est beaucoup plus polluante que le livre (1) – et nettement plus chère pour le budget des collectivités et celui de la nation (2). 2 - Les tablettes sont très vraisemblablement dangereuses pour la santé, d'un point de vue neurophysiologique, d'autant plus que leurs utilisateurs sont jeunes (3). 3 - Il n'est pas certain que l'apprentissage sur les tablettes, en facilitant le « zapping » et en distrayant l'œil de l'utilisateur, soit plus aisé que sur les livres, bien au contraire (4). 4 - Leur achat représente un transfert massif d'argent vers des pays lointains, au grand dam des libraires, des éditeurs et des imprimeurs d'ici, qui plongent dans une situation économique de plus en plus délicate. Cette rançon de la « mondialisation » est sur le point de détruire toute l'industrie culturelle – le monde de la culture n'a pas su, en son temps, refuser la massification, mais c'est un autre débat que nous n'aborderons pas ici (5). 5 - L'utilisation généralisée des tablettes dans les seuls pays riches constitue un aspect crucial de la fracture numérique, révélée par l'Unesco dès les années 1990. Au pluriel : fractures numériques entre les pays riches et les pays pauvres ; à l'intérieur des pays riches, entre connectés et non connectés ; au sein des connectés, entre ceux qui utilisent le net de façon intelligente, et les autres, qui gaspillent leur temps en téléachat, en pornographie ou en enchères de tout ce qui se vend et

s'achète. Certes, ce sont de bonnes raisons, mais c'est une autre fracture, qui nous semble encore plus fondamentale, que nous évoquons ici.

Qui produit les iPads ? Et où ?

Les légitimes préoccupations écologiques ont tendance à nous faire négliger le fait que les iPads (Apple), Kindle (Amazon), Playstations et autres matériels numériques sont produits par une entreprise néo-esclavagiste, Foxconn (6). Chez Foxconn, les ouvrières et les ouvriers sont soumis à des rythmes de travail « just in time », dans un secteur où, précisément, la commercialisation des produits doit s'adapter à la demande – pressante – des consommateurs, en hausse vertigineuse lors des périodes de fêtes, en berne au moment de l'annonce d'une prochaine évolution du matériel. La durée du travail peut être de plus de soixante heures par semaine, tandis qu'à d'autres moments, une partie du personnel est placée au chômage forcé. Ceci n'est pas anecdotique : Foxconn emploie plus d'un million de personnes, en Chine et ailleurs ; de plus, l'entreprise est liée à plusieurs des entreprises phares du monde de la globalisation : Apple, Microsoft, Amazon, Sony... En 2012, lorsque Apple s'est trouvé accusé de faire travailler des « iEsclaves » via Foxconn, l'entreprise américaine avait habilement joué sur un registre politique : la supériorité absolue du modèle capitaliste néolibéral



1. Voir entre autres ce qu'en dit Roberto Casati dans Contre le colonialisme numérique (Albin Michel, 2013).

2. Dans un département peu peuplé comme le Jura (258 000 hab.), avec une population scolaire peu élevée, le Conseil général consacre pas moins de 2,4 millions d'euros pendant quatre ans (10 millions au total...) à l'équipement des collèges en iPads, sans compter les formations pour les enseignants ni l'installation de la wifi dans les établissements... pour des matériels à remplacer d'ici trois à cinq ans – ou peut-être moins, il n'existe pas d'étude en la matière qui soit suffisamment étendue dans l'espace et la durée.

3. Voir par exemple : Michel Desmurget, TV lobotomie – La vérité scientifique sur les effets de la télévision, J'ai lu, 2013 ; Nicholas Carr, L'Internet rend-il bête ? – Réapprendre à lire et à penser dans un monde fragmenté, Robert Laffont, 2011 ; les sites <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-05-0006-001> ou <http://www.horizons-et-debats.ch/index.php?id=3660> et encore http://affordance.typepad.com/mon_weblog/

4. Voir Umberto Eco, À reculons, comme une écrevisse, Livre de poche, 2008, et surtout Raffaele Simone, Pris dans la Toile, Gallimard, 2012, ainsi que, là encore, Michel Desmurget et Nicholas Carr.

5. Voir par exemple La Société de masse et sa culture, Étienne Gilson, 1975. Par la suite, des dizaines et des centaines de livres ou d'études ont été produits sur ce thème majeur, ainsi que d'innombrables articles. Voir par exemple http://www.pieceset-maindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=439 ou <http://sniadecki.wordpress.com/>

6. Voir <http://www.gongchao.org/fr/ies-claves/10-paragraphe-contre-1-pomme-pourrie>

allait finir par « moraliser » Foxconn. D'ailleurs, la Chine était passée, en moins de trente ans, de l'ère maoïste au néolibéralisme le plus brutal. Il suffisait d'attendre quelque peu pour voir bientôt Foxconn rentrer dans le rang, mieux payer ses ouvriers et harmoniser les rythmes de travail. C'est l'inverse qui s'est produit : désormais, c'est l'anti-modèle de Foxconn qui s'exporte dans le monde, jusque dans l'Union européenne. Foxconn a en effet ouvert plusieurs usines en Tchéquie, à Parbuzice et Kutná Hora (7), et en Slovaquie, dans lesquelles les conditions de travail s'apparentent à des formes de néo-esclavagisme, les travailleuses et travailleurs se trouvant dans un état de dépendance absolue par rapport à l'encadrement et à la direction de l'entreprise (8).

7. Voir <http://www.czech.cz/fr/News/Economie-Commerce/Foxconn,-une-multinationale-taiwanaise-au-coeur-de-et> <https://www.wsws.org/en/articles/2013/10/10/foxconn.html>

8. Voir <http://www.emf-fem.org/content/download/28353/240224/version/1/file/Case+studies+agency+workers+in+electro-nics+sector+CEE+FR.pdf> (en français) 9. Et non pas antique, certes, mais esclavagisme, oui, si l'on considère la dépendance absolue du travailleur et son incapacité de fait à s'organiser, ce qui ne s'était pas produit depuis bien longtemps. La révolution industrielle avait entraîné la création de l'Association Internationale des Travailleurs, tandis que désormais, l'organisation des travailleurs, coupés de leur milieu social, isolés par la barrière de la langue, s'en trouve bien plus complexe, voire impossible. 10. Tel est le cinquième pilier du Socle commun des connaissances et des compétences (décret du 11 juillet 2006), qui en compte sept au total. Cette formulation se retrouve dans nombre d'ouvrages destinés aux enseignants, par exemple Vers des centres de connaissances et de culture (2012). 11. Nous faisons ici référence à l'émergence de la crise dite des subprimes. Voir Massimo Amato et Luca Fantacci, *Fine della Finanza*, Donzelli, Milan, 2012.

12. Hannah Arendt, « La crise de l'éducation », in *La crise de la culture*, coll. « Folio Essais », Gallimard, Paris, 1989.

Comment le cynisme s'introduit dans la culture

La fracture numérique ne relève donc pas seulement du suréquipement des uns et du sous-équipement des autres. La véritable et profonde fracture est avant tout politique : cyniques suréquipés d'un côté, pauvres hères à l'autre extrémité, à commencer par ces iEsclaves qui produisent pour les premiers.

La nouveauté est que, dans les écoles républicaines d'un pays comme la France, l'on voudrait donner à nos enfants, afin que s'ouvre devant eux le monde radieux de la culture, de l'émancipation et de la liberté, du matériel fabriqué selon les normes de l'esclavagisme moderne (9). Soit : construire notre propre liberté en piétinant celle de millions d'autres êtres humains de par le monde. Il ne faudrait pas réduire cet état de fait à une simple extension de la fabrication des vêtements, outils divers, etc., dans des pays-ateliers. Cette réalité est bien connue, en effet, et dans ce cas se produit un conflit entre l'éthique personnelle de l'individu et l'offre disponible sur le marché. Entre un pantalon à 35 € fabriqué au Bangladesh et un autre, beaucoup plus cher, venu d'Italie ou de France, le travailleur français, aux revenus modestes, choisira souvent la première solution. Telle est la réalité d'un pays qui compte plus de 10 % de sa population active au chômage. Pour les tablettes commandées et répandues désormais par l'État dans les écoles, collèges et lycées de la République, le conflit est d'un autre ordre. Il ne s'agit plus de pantalons ou de calculettes, mais d'outils censés apporter la culture et l'émancipation. Car l'Éducation nationale l'annonce elle-même : la tâche des enseignants est désormais de « faire vivre la culture humaniste dans la



société numérique (10) » (c'est nous qui soulignons).

Le grand écart entre culture humaniste et société numérique

Comment envisager, avec sérieux et rigueur éthique, de promouvoir l'humanisme en se servant d'outils qui incarnent la négation même de cet humanisme ? Cet humanisme qu'évoquent les plus hauts responsables du système scolaire français implique au minimum le respect des autres êtres humains, et bannit l'idée de les exploiter au profit d'une poignée de privilégiés : nos propres enfants. La contradiction est flagrante entre la fin et les moyens.

Ce dilemme philosophique, certes classique si on le résume en ces termes, revêt de nos jours une ampleur et une acuité inconnues auparavant. Car c'est le gouvernement lui-même qui organise le cynisme en collant de force, dans les mains des professeurs et des jeunes, du matériel fabriqué par des néo-esclaves. Le parallèle avec les modes de décervelage dictatoriaux de la jeunesse dans la première moitié du XXe siècle n'est pas anecdotique : lorsque le capitalisme se trouve dans une phase critique, ce qui est le cas depuis 2007 (11), la tentation est grande, chez une partie de l'élite, de s'en remettre à des formes dictatoriales de pouvoir. C'est cela et rien d'autre qui se joue aujourd'hui ; l'introduction des iPads à l'école ou la montée des droites extrêmes dans la quasi-totalité des pays européens en sont des indices certains. Ne confondons pas le « libre choix » de chacun, y compris d'acheter des produits non éthiques, avec l'imposition, par l'État lui-même, d'un matériel issu de l'esclavage moderne. Surtout lorsque ce matériel, comme les iPads, est destiné à un secteur tout à

fait particulier : les enfants, les jeunes et leur éducation. Tout se passe comme si les générations adultes, sur le déclin, montraient l'exemple le pire aux générations montantes : un monde dans lequel, en dernière analyse, chacun peut écraser son prochain sans état d'âme. Ce n'est pas une sorte de prétendue pureté de l'enfance qu'il faudrait conserver – pieux mensonge réactionnaire. Mais, comme l'expliquait Hannah Arendt dans *La crise de l'éducation* (12), si les nouvelles générations doivent être protégées par le monde des adultes car elles en représentent l'avenir, ce monde des adultes doit aussi se protéger des nouvelles générations. Plus précisément : les valeurs positives que le monde a su développer ne doivent pas être mises en péril par des générations qui pourraient, si l'on y prend garde, les balayer. Arendt pensait aux jeunes qui, à son époque, versèrent majoritairement dans le nazisme, avec les conséquences apocalyptiques que nous savons. De nos jours, ce dilemme se formule ainsi : ne léguons pas aux jeunes générations nos valeurs négatives, à commencer par le cynisme de nos dirigeants. La question est politique et éthique.

Du côté de l'édition

Tout ce qui relève de la culture – ou presque – est désormais victime de cette formidable illusion numérique. Dans l'édition française, la plupart des éditeurs se sont lancés dans le numérique, en pensant suivre la pente ascendante du digital aux États-Unis. Dans ce pays, les ventes d'ouvrages numériques dépassent depuis 2012 celles d'ouvrages papier. Mais en France, elles n'en représentent pas même le vingtième, malgré une ardente politique de promotion des écrans, des tablettes, des smartphones et autres liseuses. Les explications de ce phénomène sont sans aucun doute complexes. L'incapacité des éditeurs à penser le contenu

numérique de façon différente du contenu papier en est une, de même que l'attachement des Français à leurs librairies – très touchées cependant par la pénétration, sur le marché français, de l'une des entreprises phares du nouveau capitalisme, Amazon, là encore favorisée outrageusement par les gouvernements de tous bords.

L'étonnant est que ce sont les lecteurs eux-mêmes qui maintiennent à flots le livre papier, alors que ceux qui le produisent marquent une tendance nette à abandonner leur savoir-faire et à saborder leur propre marché – leur propre source de profits. Ce sont bien les élites autoproclamées qui décident de passer avec armes et bagages au tout-numérique, contre l'évidence même de l'état du marché en France, contre la nécessité de maintenir un tissu de libraires et jusque contre les goûts mêmes des lecteurs.

Vers le pire en politique ?

Nous ne pourrions plus dire que « nous ne savions pas ». Déjà, en 1950, Norbert Wiener, mathématicien et inventeur de la cybernétique, dans *The human use of human beings* (« L'usage humain des êtres humains »), avait prévenu : « Nous avons modifié notre environnement de manière si radicale que nous devons désormais nous modifier nous-mêmes afin de parvenir à vivre dans ce nouvel environnement. » Wiener pensait aux conditions matérielles induites par notre environnement technologique ; désormais, ce sont les « environnements numériques de travail », les ENT, qui aboutiraient à nous modifier, à balayer toute éthique, et devraient nous faire accepter le retour de l'esclavagisme.

Le dilemme est pour l'essentiel politique, et pas seulement philosophique ni individuel et quotidien. Aujourd'hui plus encore qu'à l'époque de Wiener, le pouvoir est tombé dans les mains des pires. Les pires sont ceux qui gravissent dans leur jeunesse les échelons des

grandes écoles, de Sciences Po et des Hautes Études Commerciales jusqu'à Centrale (13), puis, entrant dans le monde des affaires, les ministères, les banques ou l'édition, s'acquièrent avec les réseaux qui comptent, cela au prix de mille renoncements, compromissions et corruptions. Plus personne n'aurait l'inconscience de qualifier d'aristocratie, de « pouvoir des meilleurs », ces personnages qui se partagent la direction du pays depuis au moins quatre décennies. Au contraire, aujourd'hui, ceux qui se sont hissés au sommet de l'État et de l'Entreprise forment une kakistocratie : un « pouvoir des pires ». En s'imposant, ils ont banni toute forme de démocratie réelle et foulé aux pieds la république, au sens de « bien commun ».

Mais le vent souffle et la roue tourne : la kakistocratie fait désormais les délices de tous les démagogues, surtout de la droite nationaliste et de l'extrême droite fasciste, voire néonazie. Les médiocres qui prennent les décisions les plus dommageables pour la planète et pour notre émancipation ne semblent pas remarquer que leur politique ouvre la voie à la résistible ascension du Front national en France et des néofascistes dans la plupart des pays de l'Union européenne. Nos dirigeants préfèrent malgré tout privilégier, jusqu'à l'école, la valorisation du cynisme et de la médiocrité qui fait le lit des néofascistes.

Le boycott à l'ordre du jour !

Travailler sur une tablette, c'est accepter que des esclaves l'aient fabriquée à 500 km de chez nous, au cœur même de l'Union européenne, ou en Extrême-Orient ; c'est faire de la médiocrité et du cynisme des vertus cardinales, et abolir toute forme de honte. Bien sûr, les tablettes ne sont pas les seules ni même les principales responsables de la montée de la kakistocratie, mais elles en sont désormais un outil de choix. En

À CAUSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉMEUTE DANS UNE USINE APPLE EN CHINE



touchant les enfants et les jeunes, elles les habituent très tôt à l'hypocrisie lamentable d'un discours émancipateur et mensonger à la fois ; elles installent ce cynisme du monde et du système de plus en plus tôt dans la vie des individus 14. Et les dirigeants, qui attendent à notre volonté d'émancipation en voulant nous contraindre à participer à leurs ignominies, finissent par se convaincre eux-mêmes que leurs victimes sont, après tout, consentantes... puisque nous les acceptons ou ne les remercions pas. Or, si demain nous travaillions sur des iPads ou des Kindle sans avoir honte le soir de nous regarder dans le miroir – et tout est mis en place pour que nous n'en ressentions aucune honte –, alors ce serait en effet que nous aurions consenti à l'infâme.

Telle est la pente très dangereuse sur laquelle nous devons tous refuser, adultes, éducateurs, enseignants, parents et jeunes, de nous engager. La refuser maintenant ! Le boycott de tous ces instruments destructeurs de vie – des vies d'autres que nous – est à l'ordre du jour. Comme le disait Brecht : « De qui dépend que l'oppression demeure ? De nous. De qui dépend qu'elle cesse ? De nous encore. »

HUKO
(Groupe Huxley-Ubu-Kafka-Orwell),
mars 2014

13. Voir à ce sujet le livre, toujours actuel, de Claude Neuschwander sur les réseaux : *L'acteur et le changement. Essai sur les réseaux*, Le Seuil, 1991.

14. Ce point avait déjà été développé dans un livre de Ph. Godard, *Au travail les enfants !*, publié en 2006 par les éditions Homnisphères.

Retenez ces dates !

jeudi 24 juillet au lundi 4 août. Rencontres libertaires d'Eychenat en Ariège

Le programme est en cours d'élaboration, mais nous envisageons d'aborder les thèmes suivants :

- Situation sociale en France
- Qu'est-ce que faire de la politique aujourd'hui ? Pourquoi militer ? Avec qui ? Comment ? Pour quels objectifs ?
- Relations internationales et mise en commun des luttes dans l'espace européen
- Bilan de la lutte des femmes. Quelles luttes pour résister aux reculs et gagner plus ?
- Luttres d'entreprises (La Redoute, PSA, La Poste...) avec des participants invités
- Rencontres inter-luttres contre les grands chantiers inutiles (NDDL, TGV, THT, barages) avec des acteurs et actrices de ces luttes
- Que sont devenues les « révolutions » arabes ?

Le programme détaillé paraîtra
dans le numéro de juin de *Courant Alternatif*



La grande boucherie : Les fusillés pour l'exemple

Au travers de l'exemple de Félix Baudy, maçon creusois et militant syndical, fusillé à Flirey le 20 avril 1915, nous voulons évoquer ces victimes de la barbarie des généraux et montrer que ces sacrifiés n'étaient pas toujours choisis au hasard mais bien en raison de leurs idées syndicalistes ou révolutionnaires.

Au cours de la grande boucherie que fut la première guerre mondiale, on évalue à 2 400 le nombre soldats français condamnés à mort dont 600 fusillés pour l'exemple, les autres voyant leur peine commuée en travaux forcés. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas lors des mutineries de 1917 qu'eurent lieu le plus grand nombre d'exécutions ; les deux tiers ont eu lieu dans les 16 premiers mois de la guerre. Evidemment, cette estimation de 600 fusillés pour l'exemple ne prend pas en compte les exécutions sommaires qui sont relatées parfois dans les carnets de guerre des soldats mais sont difficilement évaluables. Il semble que le ministère de la guerre n'ait reconnu que deux cas d'exécutions sans jugement, celle des sous-lieutenants Herduin et Millant, exécutés à Fleury près de Verdun le 11 juin 1916 et réhabilités en 1926.

Félix Baudy, maçon creusois

Félix Baudy est né le 18 septembre 1881 à Royère (aujourd'hui Royère de Vassivière) en Creuse. Comme de nombreux Creusois, il optera pour la profession de maçon migrant. Les idées socialistes révolutionnaires étaient fort répandues

chez ces travailleurs du bâtiment, issus de la paysannerie et qui ont construit les grandes métropoles de France au 19^e siècle. Il est nécessaire de rappeler deux faits pour montrer l'engagement des maçons creusois dans les révolutions de ce siècle. Suite aux journées révolutionnaires de juin 1848, 711 maçons et travailleurs du bâtiment creusois furent condamnés à la déportation. Et lors de la Commune de Paris, ils furent 1300 à laisser leur vie dans les combats, être exécutés ou déportés.

Baudy était héritier de cette tradition. Ce « mauvais sujet » a tout d'abord essayé (vainement) de se faire réformer lors de la conscription en 1902. Il a dû faire son service militaire, mais a réussi à se faire mettre en congé au bout de 10 mois comme « soutien de famille ». Le préfet de Creuse déclarera en 1925 qu'il était « très mal noté » à sa sortie du régiment. S'il ne s'affichait pas ouvertement antimilitariste (ce qui était très risqué à l'époque), il ne semble pas du tout avoir eu la fibre militaire.

Il part ensuite à Lyon où il travaille comme maçon et adhère au syndicat des maçons et aides de Lyon et banlieue (membre de la CGT). Il aurait organisé un soulèvement ouvrier contre son employeur (information préfectorale assez floue). Par contre en 1910, il a certainement participé à la grève - victorieuse au bout de 4 mois - des ouvriers du bâtiment de Lyon.

Le refus des ordres criminels

Dès le début de la guerre, Félix Baudy, rappelé, doit laisser sa femme dans le Rhône pour rejoindre, dès le 12 août 1914, le 63^e régiment d'infanterie à Limoges. Ce régiment, composé de Limousins, Périgourdins et Charentais, devait comprendre un nombre assez important de militants ouvriers. Ce régiment a combattu pendant les premiers mois de la guerre dans les Ardennes, la Marne et la Meuse. En mars 1915, il est envoyé en Meurthe-et-Moselle afin de tenter de réduire la « hernie de Saint Mihiel » (avancée allemande au sud de Verdun), ce qui ne se réalisera qu'en septembre 1918.

Après avoir enlevé aux Allemands le village de Regniéville (qui compte parmi les communes entièrement détruites par cette guerre), au prix de plus de 500 morts, le 63^e régiment d'infanterie reçoit l'ordre d'attaquer le bois de Mort Mare au nord de Flirey. Il s'agissait de la technique du « grignotage » chère au général Joffre. Voici ce qu'en dira le lieute-

nant Minot dans un article de l'Est républicain du 20 juin 1921 :

« Le Grignotage ! Ce fut l'erreur de 1915. Pour essayer de conquérir quelques mètres de terrain, sans trêve, sans répit, sans tenir compte de la fatigue qui accablait les soldats, sans comprendre leur infinie lassitude morale, on les lançait à l'assaut des fils de fer barbelés, que n'avaient pas abattus l'artillerie. Que de héros tombèrent pour le communiqué quotidien ! Que de jeunes hommes débordant de sève furent fauchés par la mitrailleuse ! Pour quel profit ? Si ces admirables combattants avaient pu prendre pied sur une bande de terre balayée par la rafale d'acier, le lendemain, ils devaient souvent l'abandonner. »

Malgré les protestations des soldats, le 19 avril le commandant Penavayre désigne la 5^{ème} compagnie du 63^e RI pour repartir à l'assaut du bois de Mort Mare en première vague. Le terrain à conquérir est jonché de 300 cadavres en décomposition. Lorsque le capitaine s'élance, seuls une trentaine d'hommes le suivent sur les 250 que compte la compagnie.

Le lieutenant-colonel prévient aussitôt le général de division Delétoille que la presque totalité de la compagnie a refusé d'obéir. En temps de guerre, aux yeux des officiers, ce refus met en péril toute l'organisation et leur autorité. Le général Delétoille ordonne donc à la compagnie de se retirer sur Flirey et envisage de « faire passer la compagnie toute entière devant une mitrailleuse en action ». Le lieutenant-colonel Paulmier négocie âprement contre ce fou furieux et finit par obtenir que seuls 6 hommes (un par section) soient désignés. Le chef de la 4^{ème} section, le sous-lieutenant Boulant, fait de la résistance et refuse de désigner, par quelque moyen que ce soit, un de ses hommes. Apparemment, ses supérieurs ne l'ont pas sanctionné.

La décision criminelle

Il n'y a donc eu que 5 coupables désignés, officiellement par tirage au sort... Curieux tirage au sort qui fait que sur les 5, trois sont maçons et syndicalistes à Lyon : Félix Baudy, le caporal Morange, né à Champagnac la Rivière en Haute-Vienne mais demeurant à Villeurbanne, Henri-Jean Prébost, de Saint-Martin-Château (canton de Royère), lui aussi maçon à Lyon. Les deux autres, les soldats Fontanaud (charentais) et Coulon, plus obscurs, ont peut-être réellement été tirés au sort. La cour martiale se réunit immédiatement dans la carrière de Flirey qui sera le lieu d'exécution. Le lieutenant Minot (celui qui décrira en 1921 dans l'Est Républicain l'absurdité de la stratégie de



Joffre), est désigné comme avocat mais dispose à peine de 10 minutes pour tenter de préparer une défense. Seul Coulon explique qu'il avait voulu sortir de la tranchée, mais qu'il avait fait comme les autres. Les quatre autres expliquent pourquoi ils considèrent qu'il n'était pas normal de leur demander à nouveau de sortir en première ligne.

Le lieutenant Minot demande un supplément d'enquête pour essayer de trouver des informations complémentaires pour essayer de les sauver. La séance est levée sans qu'aucune sentence ait été prononcée. Pourtant, le lendemain matin, 20 avril, on vient annoncer que Coulon est acquitté (en tant que «simple d'esprit») et que les quatre autres seront fusillés. Le lieutenant Minot s'écrie «C'est un crime, on n'a pas rendu de jugement». Effectivement, il semble bien que c'est au cours d'un entretien entre le général Delétoile et Joffre (généralissime mais pas encore maréchal), qu'ils ont convenu de dicter leur décision aux trois juges militaires (qui étaient sans doute d'accord pour leur obéir).

L'exécution

Seul Fontanaud demande l'assistance d'un prêtre. Les trois limousins, n'en veulent pas, ce qui correspond bien à la réalité de la déchristianisation assez précoce du Haut-Limousin. Les quatre hommes sont agenouillés sur le sol au milieu de la carrière. Le peloton d'exécution est composé de jeunes soldats de la classe 15 arrivés depuis quelques jours et qui ne connaissent pas les victimes. On leur bande les yeux. Baudy refuse le bandeau et crie «Camarades, tirez droit au cœur». Les quatre condamnés sont exécutés.

Les hommes du 63ème RI furent obligés d'assister à cette exécution mais aussitôt des cris fusèrent : «Assassins !». Le commandement décide devant le risque de troubles de ne pas faire défiler les troupes devant les corps, ce qui était l'usage pour bien marquer les esprits. La compassion des camarades des quatre fusillés s'est aussi exprimé les jours suivants par le dépôt de fleurs sur leurs tombes.

La mémoire et la réhabilitation des victimes

Dès la fin de la guerre une campagne est menée pour la réhabilitation de ces fusillés pour l'exemple. Dans le village de Royère, Félix Baudy a été considéré comme une victime et son nom a été inscrit parmi les soldats morts au combat sur le monument aux morts érigé en 1922, ce qui n'est pas souvent le cas pour l'ensemble des 600 fusillés pour l'exemple. François Fontanaud est également inscrit sur le monument aux morts de son village de Montbron en Charente. Une

autre exception notable est l'inscription dès 1921 sur le monument aux morts du Chefresne dans la Manche des caporaux Girard et Maupas, deux des quatre victimes d'une exécution dans des circonstances semblables à Souain dans la Marne, le 17 mars 1915.

Les restes de Félix Baudy ne seront rendus à sa famille qu'en 1923. Le syndicat des maçons et aides de Lyon, sollicité par ses membres originaires de Creuse décide en 1924 de financer une plaque commémorative (à «caractère antimilitariste» précisera un de ces militants) et de l'installer lors d'une manifestation. Cette plaque a effectivement été installée sur la tombe de Félix Baudy le 1er février 1925 au cours d'une manifestation rassemblant 600 à 700 personnes, avec des discours du représentant du syndicat des maçons, de l'instituteur d'un village voisin - représentant des mutilés de guerre, du maire de Royère (père du député socialiste du coin), et d'un autre instituteur (signalé comme «révoqué» dans le rapport du sous-préfet).

Henri-Jean Prébost est enterré à Lyon au Cimetière de la Croix-Rousse qui fut le lieu d'une manifestation le 8 mai 1927 protestant contre le refus de la cour de cassation de casser la décision de la cour martiale. Une plaque commémorative a été inaugurée en juillet 2013 dans le cimetière de Saint-Martin Château, son village natal.

Quant au caporal Morange, son nom a été donné à une rue de Villeurbanne en 1932, en même temps que «quelques grands européens morts à la tâche de la paix (ce qui...) rappellera leur haine de l'inutile tuerie, leur amour universel des hommes, leur espoir de fraternité mondiale», ainsi que le précise le rapporteur du projet.

Au niveau de la mémoire, on doit signaler que la ville de Riom est la seule à avoir fait ériger un monument à l'ensemble des victimes des conseils de guerre. L'inauguration de ce monument le 11 novembre 1922, face au monument aux morts officiel a donné lieu à des affrontements entre associations d'anciens combattants de droite et de gauche, ainsi qu'avec la police.



Enfin, en 1934, la cour spéciale de justice militaire, à nouveau saisie d'une demande de révision du jugement de Flirey, réétudie les témoignages sur les circonstances de ces exécutions et prononce l'annulation du jugement de 1915, donc la réhabilitation des quatre fusillés.

Si nous avons évoqué le souvenir de ces victimes de la guerre que furent les fusillés pour l'exemple et les exécutés sans jugement, ce n'est pas pour pleurer sur les victimes mais bien pour dénoncer les criminels qui gèrent les guerres et plus encore ceux qui les causent. «La guerre est le massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui, eux, se connaissent mais ne se massacrent pas.» disait Paul Valéry, et dans le cas de la guerre de 14-18, comme dans bien d'autres, la notion de profit est essentielle.

A.D. OCL Limoges



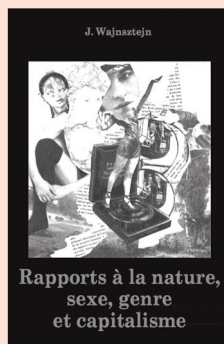
Le numéro spécial
de Courant alternatif sur
La boucherie de 14-18
n'est plus en kiosque
Si vous l'avez manqué
il nous en reste quelques exemplaires
que vous pouvez commander
en écrivant à
OCL/Eggregore BP 81213 -
51058 Reims cedex
contre un chèque de 4 euros
port compris

Jacques Wajnsztein

RAPPORTS À LA NATURE, SEXE, GENRE ET CAPITALISME

160 pages – 15 euros

Au-delà des controverses stériles entre culturalisme et naturalisme dans lesquelles s'enferment les activistes du genre et leurs opposants conservateurs, ce livre tente une critique politique d'une conception du « genre » qui a perdu tout rapport avec l'idée première de genre humain. Après l'échec du dernier assaut révolutionnaire contre le capitalisme (1967-77), identités particulières et multiples, affirmation des subjectivités sont devenues les valeurs et pratiques dominantes de l'individu egoté. Dans les domaines de la sexualité, l'accentuation de la particularisation des rapports sociaux et la capitalisation de quasiment toutes les activités humaines engendrent maintenant la négation des déterminations à la fois naturelles et sociales du sexe. Celui-ci n'est plus perçu que sous sa forme sociale construite et frangilisée de « genre ». Au mouvement des femmes qui visait des droits généraux s'est substituée la pression de minorités sexuelles qui tirent leur dynamique idéologique de leur ancienne répression. Divers activistes du « genre » vont alors dénoncer les dimensions trop naturalistes et universalistes d'une conception du sexe qui, selon eux, entretient un rapport de dépendance trop étroit avec la norme hétérosexuelle et non plus simplement avec un système patriarcal en voie de dissolution. De l'abolition du sexe en passant par la multiplication des « genres », tout semble, pour eux, affaire de libre choix sur fond d'une confiance aveugle en les possibilités offertes par la science.

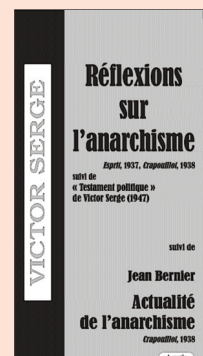
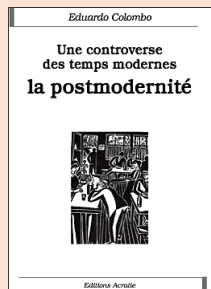


Eduardo Colombo

UNE CONTROVERSE DES TEMPS MODERNES, LA POSTMODERNITÉ

104 pages – 10 euros

En opposition avec l'homme moderne qui se révolte contre la tyrannie, contre Dieu, contre la sainte croyance de ses pères, nous avons l'homme postmoderne : un sujet assujéti, dépendant d'une « machinerie de pouvoir qui le fouille, le désarticule et le récompense » (Foucault), « formé dans la soumission », « constitué dans la subordination », habité par « une passion primaire pour la dépendance » (Judith Butler), sans projet révolutionnaire sous prétexte qu'il serait totalitaire, sans identité parce qu'elle n'existe pas, avec ses valeurs pour soi, isolé dans un monde virtuel, essayant d'approfondir sa subjectivité radicale (mais impuissante), entouré d'un monde réel où règne le profit, la force politique, les armées, l'exploitation de plus en plus effrénée. Si l'on suivait les propositions postmodernes, sur quoi comptons-nous aujourd'hui pour avancer vers l'émancipation sociale ?



RÉFLEXIONS SUR L'ANARCHISME (Esprit 1937, Crapouillot 1938) TESTAMENT POLITIQUE(1947)

Victor Serge

suivi de

Jean Bernier

ACTUALITÉ DE L'ANARCHISME

88 pages, 8 euros

Les textes de Serge et de Bernier publiés ici, avec cette double influence du marxisme et de l'anarchisme qui les constitue, peut irriter les puristes de l'un et l'autre camp qui considèrent l'antagonisme comme irréductible.

N'ont-ils pas vu assez tôt la vraie nature du régime soviétique ? Sans doute. Certains s'en sont rendu compte un peu plus tôt, tant mieux pour eux. D'autres ont attendu 50 années de plus ! Tant pis pour eux.

L'intérêt de ces deux militants-écrivains, et les textes publiés ici en sont un exemple, c'est que leurs affirmations politiques sont toujours mise dans le contexte de l'époque. Elle ne sont jamais faite au nom d'une critique intemporelle (et donc toujours valable – comme ça on ne se trompe jamais !) comme savent si bien le faire les orthodoxes marxistes et anarchistes.

Robert Louzon

CENT ANS DE CAPITALISME EN ALGÉRIE

– réédition – 80 pages, 8 euros

Cent ans de capitalisme en Algérie retrace avec minutie la conquête coloniale française jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Né en 1882, Robert Louzon a été l'un des premiers militants anticolonialistes dans le mouvement ouvrier révolutionnaire. En 1919, il adhère à la section de Tunis du Parti socialiste qui vote son adhésion à l'Internationale communiste. En 1922 il est condamné à huit mois de prison pour « attaque contre les droits et les pouvoirs de la République française en Tunisie » et « exhortation à la haine des races » pour avoir publié divers textes en langue arabe. Expulsé ensuite de Tunisie, il rejoint la France et participe avec Monatte à *La Vie ouvrière* puis à *L'Humanité*. Il démissionne du Parti communiste en décembre 1924. « Cent ans de capitalisme en Algérie » fut publié dans les numéros du 1^{er} mars et du 15 mai 1930, de *La Révolution prolétarienne*.



Benjamin Péret - Georges Munis

LES SYNDICATS CONTRE LA RÉVOLUTION

Benjamin Péret

LE DÉSHONNEUR DES POÈTES

suivi de

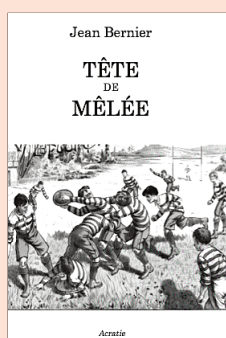
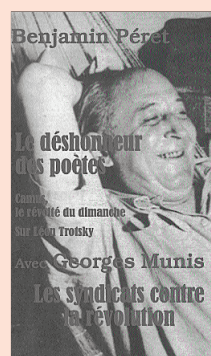
- CAMUS, LE RÉVOLTÉ DU DIMANCHE
- SUR TROTSKI

poèmes de Benjamin Péret, et un cahier photo

Préface de Jean-Jacques Lebel

160 pages, 15 euros

Les « syndicats contre la révolution » forment un tout composite constitué d'articles du plus radical des surréalistes, Benjamin Péret, parus dans *Le Libertaire*, en 1952, et d'un important envoi critique de Georges Munis écrit en 1960 après sa sortie de prison, en Espagne, où il avait été arrêté pour ses activités révolutionnaires clandestines. Le tout empruntant le titre d'un des articles de Péret. Le « Déshonneur des poètes », un classique écrit à Mexico en 1945 est une riposte cinglante à l'infâme anthologie patriotarde et bien pensante intitulée *L'Honneur des poètes*, publiée clandestinement en 1943 sous l'égide de Pierre Seghers et de Paul Eluard. « L'honneur de ces « poètes » consiste à cesser d'être des poètes pour devenir des agents de publicité. [...] La poésie n'a pas à intervenir dans le débat autrement que par son action propre, par sa signification culturelle même, quitte aux poètes à participer en tant que révolutionnaires à la déroute de l'adversaire nazi par des méthodes révolutionnaires » résume en substance Péret.



Jean Bernier

TÊTE DE MÊLÉE

144 pages, 15 euros

Écrit en 1924, *Tête de mêlée* raconte le parcours d'un jeune garçon qui parvient, grâce au sport, à s'arracher aux affres de l'enfance et de l'adolescence, à échapper à sa Folcoche de gouvernante et au milieu bourgeois d'avant 1914, étriqué, bigot, imbu de sa classe sociale, et décrit ici d'une façon particulièrement fine et cruelle. Il s'agit d'un véritable hymne au rugby. Le lyrisme, la précision et l'humour avec lesquels ce jeu est décrit, font de Jean Bernier, pour le ballon ovale, ce que sera Antoine Blondin pour le cyclisme, quelques décennies plus tard. Jean Bernier fut un acteur des avant-gardes politiques et littéraires françaises entre les deux guerres. Pacifiste après avoir été au front, il devient journaliste au *Crapouillot* de Galtié-Boissière et à *Clarté* d'Henri Barbusse. Il rompt dès 1925 avec le Parti communiste et se rapproche des anarchistes (voir *Actualité de l'anarchisme*, ed. Acratie 2014). Chez Bernier, pacifiste et internationaliste, la Grande Guerre n'est jamais très loin. Les espérances de « ces jeunes hommes au corps habile et fort, à l'âme prompte » avant 1914 sombreront dans la guerre quelques semaines plus tard sous les « tonnerres monotones de la chimie industrielle », dit-il en conclusion de son ouvrage.

**En commandant, par chèque, directement à Acratie - l'Essart - 86310 La Bussière
- 10% sur chaque titre ; -20 % de 3 à 5 titres ; Les six nouveautés pour 50 euros (au lieu de 71, port compris)**